Jimmy Josseron

La liaison française et le Rendaku japonais, une étude typologique, phonologique et morphologique

---

JOSSERON Jimmy. *La liaison française et le Rendaku japonais, une étude typologique, phonologique et morphologique*, sous la direction de Michela Russo. - Lyon : Université Jean Moulin (Lyon 3), 2021.
Mémoire soutenu le 30/06/2021.

Document diffusé sous le contrat Creative Commons « Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Master Linguistique et Dialectologie
Département de Linguistique
Faculté des langues
Université Jean Moulin Lyon 3

La liaison française et le Rendaku japonais, une étude typologique, phonologique et morphologique

Mémoire présenté par : Jimmy JOSSERON

Sous la direction de Michela RUSSO
Professeur des universités
« Linguistique et Dialectologie »
Université Jean Moulin – Lyon 3,
Structures Formelles du Langage
(UMR 7023 CNRS – Paris 8)
Année universitaire 2020 – 2021

Remerciements

Je tiens à remercier,

Michela RUSSO pour ces deux années de Master, sa sympathie, ainsi que son aide et son soutien apporté pour le mémoire et durant ces deux années.

Vincent SURREL et Timothée PREMAT pour ces cours durant le Master, ainsi que pour leur sympathie et leur soutien.

Adam CATT pour m'avoir fait découvrir la linguistique.

Mes camarades pour avoir créé une bonne cohésion, de l'entraide et du soutien.

Table des matières

Remerciements **2**

Table des matières **3**

Introduction **5**

Chapitre 1
Le facteur morphosyntaxique **7**
1.1 Catégories grammaticales 8
1.1.1 Liaison catégorique 8
1.1.2 Liaison variable 12
1.1.3 Liaison erratique 13
1.2 Le pluriel 14
1.2.1 Avec adjectif prénominal 15
1.2.2 Avec adjectif postnominal 15
1.2.3 Marqueur de nom propre 17
1.3 Mots variables et invariables 20

Chapitre 2
Le facteur lexical **21**
2.1 Longueur syllabique 22
2.1.1 La longueur du mot 1 23
2.1.2 La longueur du mot 2 24
2.1.3 La longueur du groupe syntaxique du mot 1 25
2.1.4 La longueur du groupe syntaxique du mot 2 25
2.2 Fréquence des unités lexicales 26
2.2.1 Fréquence de co-occurence 27
2.2.2 Fréquence des mots 1 et 2 29

Chapitre 3
Le facteur phonologique
Statut des consonnes **30**
3.1 Consonnes enchaînées et non enchaînées 31
3.2 Statut lexical des consonnes de liaison 35
3.2.1 Consonne de liaison rattachée au mot 1 35
3.2.2 Consonne de liaison rattachée au mot 2 37
3.2.3 Épenthèse 38
3.3 Hiatus 39
3.3.1 Hiatus comme cause de la liaison 39

3.3.2 La non nécessité d'éviter le hiatus 41
3.3.3 Etude acoustique de la théorie de Grammont 42
3.3.3.1 Echantillons 42
3.3.3.2 Méthode 43
3.3.3.3. Analyses et résultats 44
3.3.3.4 Théorie personelle 47

Chapitre 4
Le facteur sociolinguistique **48**
4.1 Erreur de liaison et hyper-correction 49
4.2 Variation diatopique 51
4.3 Variation diaphasique 52
4.4 Variation diastratique 54
4.4.1 Variation selon l'âge et le sexe 54
4.4.2 Variation selon les années d'études 56

Chapitre 5
Le rendaku **57**
5.1 Comparaison phonologique 58
5.2. Comparaison morphosyntaxique 59

Conclusion **62**

Références **62**

Introduction

La graphie de l'ancien français était très proche de sa réalisation ; toutes les consonnes finales étaient alors réalisées. Ces consonnes finales ont cependant subi un amuïssement entre le IX^{e} et le XIV^{e} siècle. Cet amuïssement a d'abord touché les consonnes phonétiquement faibles, jusqu'à atteindre un amuïssement général de toutes les consonnes finales (ex : grand = [grɑ̃nt] → [grɑ̃n]). La graphie archaïque du français contemporain a gardé ces consonnes finales et a donc créé une distance entre l'écriture et la réalisation. C'est de ces consonnes finales qu'est apparue la liaison française. La liaison est un lien qui a empêché la lénition des consonnes finales dans certains contextes. Nous avons donc une réalisation de la consonne finale d'un mot 1 (aussi appelé "mot lieur") derrière un mot 2 (aussi appelé "mot lié") à initiale vocalique. Les premiers travaux sur la liaison n'avaient d'abord pas comme but de l'expliquer et de la décrire, mais plutôt de la normer et d'imposer un usage précis.

Au cours du XVII^{e} siècle, la liaison était perçue comme une différence de niveau de langue et un indice de catégorie sociale. Sont alors apparues des tentatives de délimiter des règles strictes quant à sa réalisation. Les normativistes ont essayé de poser des bases au fonctionnement de la liaison, en dictant quand elle devait être réalisée, quand elle ne devait pas l'être, et d'en fixer des normes. Ces normes n'étant que subjectives, elles ont été fixées selon des critères esthétiques et sociaux. Elles avaient pour premier but de rendre la langue stable et "pure", ainsi que de poser un modèle de référence (Trudeau 1992). Cette idée a été prolongée par les prescriptivistes au cours du XX^{e} siècle. Nous avons par exemple Grevisse qui, dans son ouvrage *Le bon usage* (1969), tente de donner une façon de bien parler. Ces prescriptivistes à leur tour essayent de donner une façon de bien prononcer le français, une façon qui serait plus agréable à l'oreille et qui éviterait, selon eux, les fautes de français chez les locuteurs natifs. C'est pendant la seconde moitié du XX^{e} siècle, avec des auteurs comme Delattre ou Ågren, que l'attitude normativiste a commencé à donner place à des études visant principalement à décrire la liaison française et à reconnaître la diversité linguistique. Ces descriptivistes ont donc essayé d'expliquer le phénomène de liaison sous tous ses facteurs ; les chercheurs ont observé les nombreux facteurs qui influencent la réalisation de la liaison. Aujourd'hui, les angles d'études sont divers ; l'étude de corpus, les études sur l'acquisition

de la langue, les études phonétiques, etc. Les chercheurs se penchent sur tous les aspects de la liaison française.

La liaison française est un phénomène de sandhi externe complexe, qui concerne la réalisation ou non, d'une consonne finale entre deux mots (Mot 1 et Mot 2). Cette consonne finale peut être réalisée devant un mot à initiale vocalique, tandis qu'elle ne serait pas réalisée en isolation. Il y a sept consonnes de liaison répertoriées : [n], [g], [k], [p], [t], [ʁ], [z]. Dans la plupart des cas de liaison, la consonne crée une "resyllabation" dans la mesure où elle constitue une nouvelle attaque de syllabe. Mais ce phénomène, appelé "liaison avec enchaînement", a un contre-exemple ; il existe en effet une liaison sans enchaînement (Encrevé 1988)[1]. Bien que la règle phonologique générale suppose qu'une consonne finale de mot se prononce si le mot suivant commence par une voyelle, les travaux distinguent trois types de liaison : la liaison obligatoire, la liaison facultative, et la liaison impossible. Notons que ces types de liaisons (facultatives, obligatoires et impossibles) sont aussi appelées variables, catégoriques et erratiques et que cette appellation est utilisée ici car cette dernière dénomination, ayant une connotation plus descriptiviste que prescriptiviste, est aujourd'hui préférée.

a) Liaison variable : un bon ami [œ̃bɔnami]
b) Liaison catégorique : Ils ont soif [ilzɔ̃swaf]
c) Liaison erratique : Mauvais en maths [mɔvɛãmat]

Le contexte phonologique ne nous donne que les contextes où la liaison est possible, mais il ne prend pas en compte la complexité qui caractérise la liaison française, qui est sa variation. Ces exemples nous montrent que la condition phonologique ne suffit pas à décrire la liaison, et qu'il existe donc un facteur extra-phonologique. Il y a une réalisation de la liaison lorsque les deux mots sont liés syntaxiquement; cette réalisation est illustrée par l'exemple c) qui suppose la liaison erratique entre un adjectif et son complément[2]. Elle est aussi soumise à des facteurs sociolinguistiques, tels que l'âge ou le lieu (Laks 2005). Même dans ce qui est considéré comme le français standard, nous pouvons constater une variation diverse d'utilisations et de réalisations. C'est à partir de ces observations qu'est née cette tripartition des liaisons.

1 voir 3.1.
2 voir la partie 1.1.3.

Dans ce mémoire, nous allons alors revenir sur ces trois types de liaisons et en étudier leurs aspects phonologiques et morphosyntaxiques, ainsi que les facteurs externes qui favorisent leurs réalisations. Sera aussi abordé le phénomène de sandhi interne japonais qu'est le *rendaku* afin de comparer ses aspects morphosyntaxiques et phonologiques à la liaison française.

Chapitre 1

Le facteur morphosyntaxique

Comme nous l'avons vu, la réalisation de la liaison française ne dépend pas seulement de facteurs phonologiques mais aussi de facteurs morphosyntaxiques. En effet, cette considération est apparue très vite par l'observation suivante : si la réalisation de la liaison dépendait seulement de la phonologie, alors toutes les liaisons seraient obligatoires. Les facteurs extra-phonologiques servent donc à expliquer l'apparition de ces différents types de liaisons, qui n'auraient sinon pas lieu d'être. C'est à partir de cette observation que les descriptives ont pu créer cette tripartition, ainsi que des analyses descriptives sur la liaison faisant le lien entre la syntaxe et la réalisation de la liaison. Il a donc été question de considérer les différents facteurs ayant une influence sur la liaison (cette tripartition est maintenant un consensus partagé par tous les linguistes). Une fois le facteur morphosyntaxique reconnu, il a été très étudié par des linguistes comme Delattre (1955).

1.1 Catégories grammaticales

Il a été observé que la fréquence de réalisation de la liaison variait selon le contexte syntaxique. Delattre (1947) dresse une série d'observations quant aux facteurs syntaxiques de la liaison. Bien que faisant une analyse syntaxique limitée (se penchant seulement sur le mot 1 et le mot 2), ce travail a pour but de faire une analyse linéaire et catégorielle des différentes combinaisons syntaxiques possibles. Nous pouvons comparer ces observations avec les

données du PFC (*Phonologie du Français Contemporain*) et en vérifier l'exactitude. Selon lui, il y a par exemple :

1) une présence systématique de liaison obligatoire entre un élément prénominal et le nom
2) une tendance de la liaison à être évitée dans le cas d'un élément postnominal

Les exemples 1) et 2) sont vérifiés par les données du PFC où nous pouvons constater que la fréquence de réalisation de liaison pour la combinaison A/N (Adjectif + Nom) est de 81.3% (135 liaisons réalisées sur 166 contextes de liaison) chez les francophones. Au contraire, pour les combinaisons N/A (Nom + Adjectif), cette fréquence de réalisation de liaison est de 37%. Cette observation démontre la théorie que la liaison se réalise « surtout en passant d'un mot moins important à un mot plus important » (Delattre, 1947).

1.1.1 Liaison catégorique

En comparant le travail de Delattre avec les données du PFC, nous pouvons constater que ses observations sont vérifiées pour la liaison variable et la liaison erratique, il y a cependant quelques différences concernant la liaison obligatoire. Delattre (1947) dresse un tableau de facteurs, dans lequel nous pouvons relever comme facteur la catégorie syntaxique dans la liaison catégorique. Selon lui il y a une liaison catégorique dans les cas suivants :

1) Article défini, indéfini, contracté, partitif + nom
   les avions - un ami - aux amis - des épinards -
2) Adjectif démonstratif, possessif, numéral, interrogatif, indéfini, qualificatif + nom
   ces étudiants - mes envies - trois enfants - quelles aberrations - certains animaux - un petit animal
3) Déterminatif + Pronom/Adjectif
   Plusieurs autres - certains anciens élèves
4) Pronom personnel - verbe - pronom + verbe
   Ils ont - Vous y êtes
5) Verbe + pronom personnel ou non
   Mangez-en
6) Pronom personnel postposé au verbe + pronom
   Allons-nous-en

7) Verbe impersonnel - c'est - il est
C'est arrivé il est impossible

8) Préposition monosyllabique + mot 2
Dans un an

9) Adverbe monosyllabique + mot 2
Moins élégant

10) Groupe figé
Petit à petit (Delattre 1947)

Nous pouvons remarquer que ces combinaisons ne sont pas toutes purement syntaxiques (exemple : nombre de syllabes pour la combinaison 8) et 9))[3]. Certains de ces contextes donnent cependant une liaison variable aujourd'hui, comme peuvent le démontrer les données du PFC (Durand, Lyche 2008). Peut donc être dressée une liste de changements entre les observations de Delattre et des données plus récentes établies par différents linguistes (Laks 1997 ; Malécot 1975 ; Durand et Lyche 2008).

- La combinaison 7) verbe impersonnel + mot 2 apparaît être une liaison variable selon les données du PFC, en effet seulement 30% des liaisons de cette catégorie est réalisée.
- Il en est de même pour la combinaison 1) adjectif + Nom; selon le corpus de Laks (1977) les adjectifs masculins antéposés donnent une liaison variable, à l'exception de *gros, petit et grand.* Les données du PFC précisent qu'excepté *petit,* ils donnent tous une liaison variable (8 occurrences dans un contexte de liaison, seulement 4 occurrences où la liaison est réalisée).
- La combinaison 8) Préposition monosyllabique + Mot 2 donnant systématiquement la réalisation d'une liaison a été traitée par Malécot (1975). Il indique selon son corpus que, même si elle n'est pas réalisée que dans 8% des cas, cette combinaison donne bien une liaison variable. Durand et Lyche (2008) précisent plus tard que cette combinaison doit être considérée comme donnant une liaison variable, à l'exception de la préposition *en* qui donnerait systématiquement une liaison derrière un mot 2.
- En ce qui concerne la combinaison 9) Adverbe monosyllabique + Mot 2, nous avons aussi des preuves qu'elle donne maintenant une liaison variable. En effet, selon le corpus de Malécot (1975), la liaison après les adverbes *très et plus* n'est réalisée que dans 63% des cas. Pour l'adverbe *pas*, les données montrent que la liaison n'est réalisée que dans 37% des cas.

3 voir le chapitre 2

-Nous pouvons aussi constater que la catégorie 10) groupe figé ne peut aussi plus être considérée comme donnant systématiquement une liaison. Nous avons par exemple l'expression figée *pas à pas* qui peut être réalisée [pa(z)apa], avec ou sans la consonne.
-Les adjectifs au pluriel (2) impliquent une catégorie morphologique spécifique associée au pluriel[4]

En conclusion, Durand et Lyche (2008) donnent quatre contextes où la liaison est catégorique :

1) Clitique + Verbe
   Ils arrivent
2) Déterminant + mot 2
   Un arbre
3) Verbe + clitique
   Comment dit-on ?
4) Dans certaines expressions figées
   de temps en temps

Cependant plusieurs problèmes ressortent. Dans le 2), ce sont les chiffres qui posent problème. En effet, Durand et Lyche remarquent plusieurs occurrences différentes. Par exemple, *vingt ans* est réalisé vingt [t]ans, mais il arrive que *vingt employés* soit réalisé vingt [z]employés. Pour les combinaisons 1) et 3), une analyse plus profonde est nécessaire. En effet, Dell (1985) remarque que dans la phrase interrogative *Allez-vous écouter ?*, la liaison n'est pas réalisée de la même façon que dans la phrase impérative *Allez vous écouter*. La phrase interrogative est prononcée [alevuekute], tandis que la phrase impérative est prononcée [alevuzekute]. Cet exemple montre que dans ce cas-là, l'intonation n'est pas le seul élément donnant un indice sur le sens de la phrase, mais que la liaison peut aussi laisser apercevoir la structure de la phrase.

Ces différences montrent une certaine tendance; en comparant les données les plus récentes avec des données plus anciennes, nous pouvons constater que la plupart des liaisons de ces catégories semblent se changer progressivement en liaisons variables. Cette différence est d'autant plus visible entre les registres de langues actuels : la différence de fréquence de

4 voir partie 1.2.

réalisation de la liaison semble de plus en plus conséquente entre le langage formel et le langage informel.[5]

1.1.2 Liaison variable

Delattre propose un tableau de combinaisons donnant une liaison variable. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, ce tableau ne prend pas en compte le nombre élevé de combinaisons qu'il considérait comme catégoriques et qui donnent aujourd'hui une liaison variable ; les données de Delattre nous montrent que la liaison est aujourd'hui beaucoup plus aléatoire. Les combinaisons donnant une liaison variable proposées par Delattre sont les suivantes :

1) Nom pluriel + adjectif
   des avions énormes
2) Nom pluriel + verbe
   les parents attendent
3) Nom pluriel + invariable (préposition, adverbe)
   des projets à faire
4) Pronom non personnel + Mot 2
   toutes auront peur
5) Pronom personnel postposé au verbe + Mot 2 sauf pronom
   bougez-vous un peu
6) Verbe + Mot 2
   je suis en transe
7) Mot 1 + participe passé
   vous n'avez pas écouté
8) Mot 1 + invariable
   bons ou mauvais
9) Préposition polysyllabique + Mot 2
   depuis un siècle
10) Adverbe polysyllabique + Mot 2
    souvent absent

5 voir le chapitre 4.

11) Conjonction monosyllabique + Mot 2
puis il est parti (Delattre 1947)

Comme nous l'avons vu précédemment, cette tendance à la liaison variable parmi les liaisons catégoriques suppose qu'aujourd'hui, beaucoup plus de combinaisons devraient entrer dans le groupe des variables. Suivant cette tendance, certaines de ces combinaisons devraient entrer dans le groupe des erratiques. En effet, selon Durand et Lyche (2008) la combinaison 2) Noms pluriels + verbe ou "NP-VP" entre dans la catégorie des erratiques. Selon leurs données, la liaison entre un nom pluriel et un verbe n'a pas été réalisée dans 100% des cas.

Cependant, le contraire de cette tendance, c'est-à-dire une liaison erratique qui deviendrait variable, est beaucoup plus rare comme nous le verrons dans le groupe des erratiques.

1.1.3 Liaison erratique

Delattre propose un tableau de combinaisons donnant une liaison erratique. Ces combinaisons sont les suivantes :

1) Nom singulier + Mot 2
un chien errant
2) Nom propre + Mot 2
François est au travail
3) Pronom (pas personnel) nasal + Mot 2
le mien est tordu
4) Pronom personnel postposé nasal 3ème personne + Pronom personnel sujets (on, ils, elles) ou pronom complément (en, les)
va-t-on en finir - amusons-les un peu
5) Adverbe interrogatif + Mot 2
quand es-tu tombé
6) Conjonction polysyllabique + Mot 2
alors il est parti

7) "et" + Mot 2
et il l'a tué
8) Mot 1 + h aspiré
des hiboux
9) Mot 1 + "oui" ou "non"
c'est oui
10) Adjectif singulier - Pronom nasal + invariable
bon ou mauvais - chacun à son tour
11) Mot 1 + "un", "huit", "onze" ou les dérivés : "unième", "huitième", "onzième"
dans les huit jours
12) Nom composé au pluriel
des moulins à vent
13) Groupe figé sans liaison
pot à tabac (Delattre 1947)

Comme dans les types de liaisons précédents, les combinaisons proposées par Delattre ne sont pas toutes purement syntaxiques. Quant aux changements relatifs à ces catégories, il n'y aucune liaison erratique qui soit devenue variable ou catégorique. Si une de ces combinaisons donnait une liaison réalisée, alors nous pourrions supposer une hyper-correction. Cela suppose que l'évolution des liaisons tend vers leur suppression. Nous avons vu que beaucoup des liaisons catégoriques sont maintenant variables ; parmi ces liaisons variables nous pouvons aussi constater qu'un bon nombre de ces catégories ne donnent une liaison que dans un registre de langue formel. Nous aborderons donc le facteur socio-linguistique plus tard.[6]

1.2 Le pluriel

Le pluriel est mentionné car il représente une grande partie des liaisons en [z]. Il est aussi important de le mentionner car il représente le facteur grammatical, en montrant l'influence du rôle fonctionnel sur la réalisation de la liaison. En observant la tendance de la liaison à disparaître, nous pouvons quand même remarquer qu'elle a tendance à être conservée grâce à son rôle grammatical. Pour vérifier cela, nous pouvons comparer la réalisation des liaisons au même contexte, où elle est réalisée au pluriel mais pas au singulier. La liaison peut servir dans ce cas à distinguer le singulier du pluriel : c'est un marqueur du pluriel.

6 voir le chapitre 4.

1.2.1 Avec adjectif prénominal

Ce rôle fonctionnel du pluriel est constaté dans différentes combinaisons bien que sa réalisation apparaît aujourd'hui un peu rare. Par exemple la combinaison "gros" + nom : selon les données de Durand et Lyche (2008) sur 139 occurrences du mot *gros*, seulement 8 sont en contexte de liaison, dont 4 réalisées et 4 non-réalisées. La liaison serait réalisée avec la forme au pluriel de l'adjectif, mais pas avec la forme au singulier : gros [z]ouvrages / gros// immeuble. Ils remarquent cependant que la liaison n'est pas systématiquement réalisée même au pluriel. Il donne l'exemple de *grands* qui donne une liaison ; *petits* qui parfois donne la liaison [t] au lieu de la liaison [z] (ex : p(e)tits [t]hotels), et les adjectifs dissyllabiques, dont la liaison varie entre réalisée et non réalisée. Selon eux, les données du PFC montrent que les intervenants évitent les contextes de liaison avec les adjectifs prénominaux au pluriel qui les forcent à choisir entre liaison ou non. Ils n'auraient donc pas de problème à dire *un gros type* ou *un gros chien*, mais éviteraient de dire *un gros homme* ou *un gros âne*. Cette théorie est prouvée par la fréquence d'occurrence de ces derniers. En effet des exemples comme *anciens* ou *derniers* ne présentent que peu d'occurrences et aucune en contexte de liaison.

1.2.2 Avec adjectif postnominal

En prenant les exemples suivants :

1) Un cours élémentaire
2) Des cours [z]élémentaires

Nous pouvons remarquer la valeur morphologique de la liaison [z] dans les combinaisons avec adjectifs postnominaux : Nom + adjectif. Comme observé plus tôt, la liaison peut servir dans ce cas à distinguer le singulier du pluriel (Delattre 1947). La motivation morphologique de la liaison en [z] du pluriel est vérifiée dans les exemples suivants (Delattre 1947, Kaye et Morin 1982) :

1) Des soldats [z]espagnols ; un soldat// espagnol

2) Des maisons [z]à vendre ; une maison// à vendre

3) Les lilas [z]et les roses ; le lilas// et la rose

4) Un marchand de draps [z]anglais

5) Un marchand de draps// anglais

6) Des marchands de draps [z]anglais

La liaison du [z] pluriel des exemples 4) et 5) montre clairement la motivation morphologique. Le contexte phonologique est exactement le même dans "draps anglais" ; les longueurs syllabiques des éléments sont les mêmes et il y a un contexte phonologique de liaison par la finale consonantique du mot 1 et l'initiale vocalique du mot 2. Ces deux combinaisons NP-AP donnent cependant une liaison réalisée et une non réalisée. Dans l'exemple 4) l'adjectif postnominal *anglais* est morphologiquement lié au nom *draps* (les draps sont anglais), ce qui donne une réalisation de la liaison. Dans l'exemple 5), l'adjectif postnominal *anglais* n'est pas lié au nom du mot 1 *draps* mais au nom antérieur *marchand* (le marchand est anglais), et la liaison n'est donc pas réalisée. Dans l'exemple 6), *marchands* et *draps* étant les deux au pluriel, le contexte n'a pas d'importance et la liaison est de toute façon réalisée car le lien morphologique peut concerner l'un ou l'autre et aurait dans tous les cas la liaison en [z] possible grâce à la consonne finale du pluriel.

Dans l'exemple 4), l'adjectif postnominal étant morphologiquement lié au nom *marchand*, il serait légitime de se demander si une liaison réalisée telle que "un marchand de draps [t]anglais" serait possible. Bien qu'une occurrence pareille n'ait pas été observée, la réponse nous est donnée dans des exemples différents. Prenons les exemples suivants :

1) Des avions à réaction [z]américains
2) Des chefs d'Etat [z]africains
3) Les chemins de fer [z]anglais

Dans ces trois exemples, l'adjectif postnominal se réfère aux noms antérieurs et sont hors du contexte phonologique de la liaison. Cependant, la liaison entre l'adjectif et le nom qui le commande est quand même réalisée. Deux points peuvent donc être soulevés par ces exemples :

- La motivation morphologique de la liaison avec ce cas du "*s*" du pluriel est clairement démontrée.

- Non seulement le contexte phonologique ne permet pas à lui seul de justifier ou non la réalisation, mais ces exemples montrent aussi que la motivation morphologique peut s'affranchir du contexte phonologique dans certains cas.

Cependant, ce rôle grammatical est limité. En effet, Ågren (1963) précise que ces cas où la motivation morphologique s'affranchit du contexte phonologique ne sont possibles que lorsqu'il y a un contexte de liaison variable. Sachant qu'il existe des cas où, même dans un contexte phonologique de liaison, elle n'est pas toujours réalisée entre un nom pluriel et son adjectif postnominal, nous pouvons déduire que la motivation morphologique dans la réalisation de la liaison reste très limitée.

1.2.3 Marqueur de nom propre

D'après les observations faites dans la partie précédente, Delattre conclut que ce "s" a une fonction morphologique qui peut faire la distinction entre le pluriel et le singulier, mais que ce n'est pas systématique. Selon Pomino et Stark (2019), au contraire la distribution des réalisations de liaison en combinaison Nom + Adjectif est loin d'être égale. D'après les données du PFC et un corpus du projet "Stimmen der Schweiz", Pomino et Stark remarquent que la liaison dans la combinaison Nom + Adjectif a une forte tendance à ne pas être réalisée.

Nous pouvons constater que la liaison avec le [z] pluriel est beaucoup plus présente dans les combinaisons Adjectif + Nom. Selon leurs données, il y a en effet 81.3% de réalisation de liaison et seulement 18.7% des cas où la liaison n'est pas réalisée. Au contraire, pour la combinaison Nom + Adjectif, les données montrent 63.3% des cas où la liaison n'est pas réalisée, pour seulement 36.7% des cas où la liaison est réalisée. En d'autres termes, les combinaisons Nom + Adjectif ont tendance à ne pas marquer le pluriel par la liaison en [z].

Cependant, elles remarquent que dans ces rares occurrences de réalisation de la liaison [z] du pluriel présentent un degré de lexicalisation avec des expressions comme *Champs Elysées* (Pomino et Stark 2019). Elles posent donc l'interrogation suivante : si la liaison en [z] n'a pas tendance à marquer le pluriel dans les combinaisons Nom + Adjectif, peut-elle donc marquer autre chose ? Elles se demandent donc si la consonne de liaison [z] a pu acquérir une nouvelle fonction. Elles remarquent les exemples de combinaisons avec adjectifs

postnominaux suivants :

1) circuits habituels
2) visites officielles
3) Jeux Olympiques
4) pâtes italiennes
5) (autre)

Selon les données du PFC, dans l'exemple 1), la liaison a été réalisée dans environ 29% des cas, environ 48% des cas dans l'exemple 2), environ 17% des cas dans l'exemple 4) et environ 18% des cas pour tout autres exemples. Cependant dans l'exemple 3), la liaison a été réalisée 190 fois parmi les 202 occurrences (réalisée dans environ 94% des cas). Nous pouvons en conclure que l'exemple *Jeux Olympiques* se démarque des autres par son statut. Dans cet exemple, la liaison est presque catégorique car le mot s'est lexicalisé avec la liaison. C'est une preuve qui montre que la réalisation de la liaison du pluriel [z] n'est pas un marqueur du pluriel (elle a même plutôt tendance à ne pas être réalisée). De plus, selon les données du corpus du projet "Stimmen der Schweiz", sur 1401 contextes de liaison pour les combinaisons Nom + Adjectifs, la liaison a été réalisée 424 fois (réalisée dans environ seulement 30% des cas), mais a cependant été réalisée systématiquement dans les exemples *Nations Unies* et *États-Unis* (dans respectivement environ 96.5% et 99% des cas). Leur interprétation de ces résultats est la suivante : la liaison [z] est maintenue dans les expressions fixes devenues noms propres. Leur première hypothèse est donc que cette liaison dans la combinaison Nom + Adjectif ne marque pas le pluriel mais est une nouvelle fonction synchronique pour marquer le nom propre. Pour vérifier cette hypothèse, Pomino et Stark posent deux prémisses :

1) Si l'hypothèse est juste, alors cette liaison en [z] serait aussi appliquée dans de nouveaux noms propres créés.
2) Si l'hypothèse est juste alors les autres consonnes de liaison devraient aussi être réalisées en marquant le nom propre

Cette deuxième prémisse est intéressante car Delattre (1947) considère comme liaison erratique la combinaison Nom singulier + mot 2 (ex : *un chien errant*)[7]. Elles ont donc pour but de trouver des liaisons entre un nom singulier et un adjectif postnominal qui auraient

7 voir la partie 1.1.3.

tendance à être réalisées seulement dans des expressions ayant une propriété de nom propre, comme argument pour valider cette hypothèse. Leur deuxième hypothèse est que la liaison en [z] dans les combinaisons Nom + Adjectif est le résultat du processus diachronique d'univerbation. Deux unités lexicales deviennent une seule et même unité lexicale, la liaison déconstruisant la frontière entre les mots, et la lexicalisation se faisant en incluant la liaison.

Pour vérifier cette hypothèse, Pomino et Stark posent la prémisse suivante :

1) Si l'hypothèse diachronique est juste, alors seules les combinaisons Nom + Adjectif qui donnent une réalisation de la liaison au moment T ont une consonne de liaison dans l'unité lexicale univerbalisée. Ce qui veut dire que les nouvelles combinaisons Nom + Adjectif n'auraient pas de consonne de liaison même en étant utilisées comme noms propres, car la liaison ne serait plus possible dans ce contexte.

Selon leurs résultats, la prémisse 1) de la première hypothèse n'est que partiellement validée : il n'y a pas de tendance claire montrant que la liaison en [z] ne marque principalement que les noms propres. La fréquence de réalisation de la liaison en [z] n'est pas assez haute, et encore moins haute en ce qui concerne les noms propres créés. Mais la prémisse 2) est apparemment validée : selon la fréquence de liaison avec une autre consonne que [z], elle a tendance à n'être généralement réalisée que lorsque nous avons affaire à une lecture de nom propre. Pomino et Stark (2016) donne l'exemple *Mont Aigu* [mɔ̃ tegy] (et pas [mɔ̃egy]) ainsi que *accent aigu* [aksɑ̃ tegy] (et pas [aksɑ̃egy]). Ce résultat est d'autant plus parlant que cette combinaison est censée être classée comme erratique selon les différentes sources (dont Delattre). Les résultats tendent donc plus vers la deuxième hypothèse de l'univerbalisation. Cette étude du phénomène de liaison comme marqueur de nom propre montre que le facteur lexical a aussi un rôle très important dans la réalisation de la liaison.

1.3 Mots variables et invariables

Nous avons vu que dans les différentes catégories, les mots invariables (adverbes, prépositions, etc.) ont un statut particulier. Selon Meinschaefer et al. (2015), les prépositions sont les invariables qui ont le plus haut taux de liaisons réalisées avec 93% de cas. Puis, ce sont les adverbes avec 73% des cas, puis les complémenteurs avec 47% des contextes de

liaison réalisés.

Les prépositions *en, chez, dans,* et *sans* ont particulièrement une fréquence très haute de réalisation de la liaison. En effet, la liaison après *en* est réalisée dans 100% des cas (23 liaisons réalisées sur 23 contextes de liaisons). En ce qui concerne *dans,* il y a 21 cas de liaisons réalisées sur 22 contextes de liaison. Les adverbes *tout* et *plus* ont aussi l'air de faire partie de la classe des liaisons catégoriques. De plus, la liaison est très fréquemment réalisée après *très* et *bien*. Il en est de même pour le complémenteur *quand*, où la liaison est réalisée dans environ 88% des cas (23 liaisons réalisées pour 26 contextes de liaison). Cependant, la liaison après *mais* est très peu réalisée ; 2 liaisons réalisées pour 44 contextes de liaison.

Chapitre 2

Le facteur lexical

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, le facteur lexical a un rôle important dans la réalisation de la liaison. L'exemple *Jeux Olympiques* est très parlant car à l'opposé des autres combinaisons Nom + Adjectif; il est loin de donner une liaison variable, et donne même plutôt une liaison catégorique. Ici ce nom propre est une sorte de morphologie figée. Le morphème "s" du nom a été lexicalisé avec l'adjectif pendant l'univerbalisation (pendant la construction de la nouvelle unité lexicale). Il est un nouveau lexème qui a perdu sa fonction première de marqueur du pluriel. Ce ne veut pas dire pour autant que *Jeux Olympiques* est devenu morphologiquement singulier (Pomino et Stark 2016). En effet, prenons les exemples suivants :

1) Les Jeux Olympiques sont des compétitions athlétiques.
~~2)~~ Depuis, le relais et l'allumage de la flamme ont eu lieu à chaque Jeux olympiques.[8]
~~3)~~ À chaque Jeux olympiques leurs mascottes.[9]
~~4)~~ C'est dur à dire, chaque jeux Olympiques sont différents[10]

8 http://fr.wikipedia.org/wiki/Flamme_olympique (05.03.2014) selon Pomino et Stark (2016)
9 http://www.20minutes.fr/sport/diaporama-4366-photo-762390-sotchi-2014-ceremonie-ouverture selon Pomino et Stark (2016)
10http://www.rtl.fr/actualites/sport/jeux-olympiques/article/jo-michael-phelps-le-plus-grand-nageur-detous-les-temps-7751429103 (05.03.2014). selon Pomino et Stark (2016)

~~5)~~2)

L'exemple 1) montre Les *Jeux Olympiques* comme étant au pluriel. Cependant l'exemple 2) utilise le déterminant indéfini *chaque* qui est toujours singulier. L'équivalent au pluriel serait *tous les*. Cet exemple nous montre que même si la forme plurielle est visible, *Jeux Olympiques* est vu comme une entité au singulier au niveau sémantique. L'exemple 3) montre les deux, à la fois le déterminant indéfini singulier *chaque* et le possessif pluriel *leurs*. Il en va de même pour l'exemple 4) qui utilise le déterminant indéfini *chaque* et l'auxiliaire *être* conjugué au pluriel. Selon Pomino et Stark (2006), cette observation est aussi juste pour d'autres combinaisons Nom + Adjectif :

- Champs-Elysées, États-Unis, Nations-Unies

Mais aussi pour des expressions figées :

- Affaires étrangères, service de soins intensifs, à bras ouverts

Nous avons vu que la réalisation de la liaison dépend de plusieurs facteurs, la complexité vient du fait que les analyses sont multiples. Le facteur lexical joue un rôle important, comme nous l'avons observé dans les catégories de Delattre (1947). Comme le montre l'exemple de la combinaison Préposition monosyllabique + mot 2[11], où la longueur syllabique est citée comme un des facteurs.

2.1 Longueur syllabique

L'exemple ci-dessus montre que le facteur morphosyntaxique, qui suppose une réalisation plus fréquente quand la cohésion entre le mot 1 et le mot 2 est plus forte, n'est pas suffisant pour expliquer la réalisation ou non de la liaison. Comme nous l'avons vu dans l'analyse de Delattre (1947), il fait la différence entre les éléments monosyllabiques et les éléments polysyllabiques[12]. Il fait par exemple la différence entre les invariables monosyllabiques, qui donnent selon lui une liaison catégorique, et les invariables polysyllabiques qui donnent une liaison variable.

11 voir exemple 8) de la partie 1.1.1.
12 voir partie 1.1

1) Liaison catégorique : Invariables monosyllabiques + mot 2
   en une journée trop aimable
2) Liaison variable : Invariables polysyllabiques + mot 2
   pendant un jour toujours utile
3) Liaison erratique : "et" + mot 2
   et on l'a fait Delattre (1947)

Ces exemples montrent que la liaison a tendance à être plus facilement réalisée quand le mot 1 est plus court. Nous allons donc voir les différents arguments qui concernent la longueur syllabique.

2.1.1 La longueur du mot 1

Nous avons vu l'hypothèse de Delattre (1947) selon laquelle plus le mot 1 est court plus la liaison a tendance à être réalisée. C'est une hypothèse soutenue par Agren (1973) et autres. Selon les données d'Encrevé (1988), la liaison est réalisée dans 77% des cas où le mot 1 est monosyllabique, et n'est réalisée que dans 29% des cas où le mot 1 est polysyllabique. Cette hypothèse est aussi partagée par Morin et Kaye (1982). Selon eux, la liaison est plus fréquente avec des compléments courts[13]. Mais elle est aussi partagée par De Jong (1994) qui, en comparant les différentes réalisations des formes du verbe *être*, montre que pour le même contexte syntaxique, la longueur du mot donne une fréquence de réalisation différente. En effet, ses données montrent que la fréquence de réalisation de la liaison pour les formes fléchies monosyllabiques est à hauteur de 61,5%, et de 15% pour les formes fléchies[14].
Fourgeron (2001) précise :

> Par contre, à notre connaissance, aucune étude ne spécifie si c'est seulement la longueur des items liés ou la longueur totale de la séquence liée qui contraint la réalisation de la liaison.

Fourgeron a donc mené une enquête et a comparé la réalisation de la liaison selon la longueur du mot 1, la longueur du mot 2, et la longueur de la séquence liée. Selon les données, l'hypothèse selon laquelle la liaison est plus souvent réalisée avec un mot 1 plus court est vérifiée. En effet, les mots 1 monosyllabiques ont une fréquence de réalisation de plus de

13 cf Morin et Kaye (1982); Delattre (1966), Fourgeron (2001)
14 cf. Mallet (2008)

60%. Cependant, il est observé que cela ne s'applique que pour certaines catégories grammaticales : conjonctions, déterminants, prépositions, pronoms et verbes. Les données d'Encrevé (1998) vérifient également cette hypothèse. En effet, ses données indiquent des résultats similaires : la liaison est réalisée dans 77,8% des cas après un mot 1 monosyllabique. Elle n'est cependant réalisée que dans 29% des cas après un mot 1 polysyllabique.

Cependant les données de De Jong montrent que l'hypothèse reste assez faible. En effet, la différence entre les différentes formes du verbe *être* ne sont pas systématiques. Il montre par exemple que la liaison avec la forme à la troisième personne du singulier *est* est beaucoup plus fréquente que la liaison avec la forme à la troisième personne du pluriel *sont.* Ågren (1973) fait la même observation, en montrant que dans la combinaison "être" + Nom, la fréquence de réalisation est bien diverse, mais qu'elle l'est aussi avec les lexèmes de même longueur syllabique. Par exemple, la liaison dans la combinaison *est* + Nom est réalisée dans 98.8% des cas, alors que la liaison dans la combinaison *suis* + Nom ne l'est que dans 53.8% des cas.

De plus, nous avons vu que les prépositions ont un taux de réalisation de la liaison très haut. Les prépositions étant souvent des mots courts, il est légitime de penser que ce haut taux de réalisation de la liaison est dû au fait que les mots 1 des combinaisons qui réalisent le plus la liaison ont aussi tendance à être courts. Nous pouvons donc penser que c'est dans plusieurs cas une liaison réalisée grâce à la combinaison morphosyntaxique et non grâce à la longueur syllabique du mot 1.

2.1.2 La longueur du mot 2

Fourgeron remarque que pour la longueur du mot 2 (mot lié), les données montrent plutôt le contraire : les mot 2 monosyllabiques donnent moins souvent une liaison réalisée. Cependant, Fourgeron précise que l'influence de la longueur du mot 2 est encore à prouver. En effet, en comparant la réalisation des liaisons selon la longueur syllabique du mot 2 pour une même catégorie grammaticale, nous pouvons observer que seuls les adjectifs ont une différence significative, où la fréquence de réalisation de la liaison diminue selon la longueur. Fourgeron donne par exemple la combinaison mot 1 + nom pluriel, qui donne une liaison réalisée dans 80% des cas, quelle que soit la longueur syllabique du nom. Cela suppose que la différence de fréquence de réalisation de la liaison selon la longueur syllabique n'est peut-être due qu'à la tendance de certaines catégories grammaticales à avoir une longueur

syllabique plus courte. Fourgeron (2001) remarque cependant que les adjectifs courts ont aussi tendance à être précédés d'un monosyllabique grammatical (*très heureux*), et que les adjectifs longs ont eux tendance à être précédés d'un nom (*défis américains*); ce qui expliquerait cette différence de fréquence de réalisation.

Fourgeron (2001) remarque aussi que dans les séquences courtes de deux syllabes, la liaison a tendance à être plus réalisée que dans des séquences longues. En effet, pour les séquences de deux syllabes, la liaison est réalisée dans environ 62% des cas.

2.1.3 La longueur du groupe syntaxique du mot 1

Delattre (1955) est un des premiers à avoir signalé le rôle de la longueur des groupes syntaxiques. Il observe que bien que la longueur du mot 1 et du mot 2 a une influence sur la réalisation de la liaison, mais que leur groupe syntaxique a aussi une influence. Selon lui, plus ces groupes sont longs, moins la liaison est réalisée. Prenons les exemples suivants utilisés par Delattre (1955) :

1) Les enfants attendront
2) Les plus petits des enfants attendront

Selon lui, l'exemple 2) étant plus long, la liaison a moins de probabilité de se réaliser. Selon Fourgeron (2001), cette hypothèse est encore à prouver, car les items de corpus ne sont pas assez nombreux pour l'affirmer avec certitude.

2.1.4 La longueur du groupe syntaxique du mot 2

Delattre (1955) ajoute que la longueur du groupe syntaxique du mot 2 a aussi une influence sur la fréquence de réalisation de la liaison. Selon lui, la fréquence de réalisation de la liaison à tendance à être plus haute également quand la longueur du groupe syntaxique du mot 2 est plus courte. Il donne les exemples suivants :

1) Tes enfants ont grandi

2) Tes enfants ont tellement grandi

Dans l'exemple 1) la longueur du groupe syntaxique du mot 2 n'est que de trois syllabes, dans l'exemple 3) elle est de cinq syllabes. Selon lui, à cause de cette différence de longueur syllabique du groupe syntaxique du mot 2, la fréquence de réalisation de l'exemple 1) serait plus élevée. Selon Morin et Kaye (1982), la longueur du complément est en cause; la liaison serait réalisée plus facilement avec un complément court. Prenons les exemples suivants :

1) Ils travaillent d'abord et mangent après
2) D'habitude, ils mangent après avoir fini leur partie d'échecs

Selon eux, c'est la différence de longueur entre le complément de l'exemple 1) et celui de l'exemple 2) qui fait que la liaison serait plus facilement réalisée dans l'exemple 1). Ils précisent que cette hypothèse est encore faible et reste à prouver.

Dans tous les cas, nous pouvons observer que, bien que le facteur de la longueur syllabique ait une réelle influence, il ne nous permet pas de classer les liaisons erratiques, catégoriques et variables. Les auteurs s'accordent à dire que des recherches avec de plus grands corpus sont nécessaires afin d'affirmer plus facilement ces hypothèses. De plus, le fait qu'il existe beaucoup de contre-exemples montre que cette influence est très limitée.

2.2 Fréquence des unités lexicales

En continuité de l'analyse lexicale de la liaison, plusieurs auteurs ont porté leur attention sur le facteur de fréquence des unités lexicales. Cette idée, d'abord remarquée par Langlard (1928), est que la liaison est plus facilement réalisée quand les éléments sont plus fréquemment utilisés. Bybee dans son ouvrage (1985) remarque que les facteurs de fréquence ont un rôle à jouer dans les changements concernant la réalisation de la liaison. Selon Bybee, si une construction a une fréquence élevée alors sa réalisation est plus facile. Il met cette observation en lien avec le fait que la liaison a tendance à devenir variable ou à disparaître; selon Bybee, les combinaisons peu fréquentes disparaissent en premier.

Cette hypothèse est soutenue par Ågren (1973), qui remarque que la liaison est remarquablement plus réalisée avec les syntagmes les plus utilisées; la fréquence de

réalisation de la liaison est plus élevée avec des M1 fréquemment utilisés qu'avec des M1 plus rares. Selon Agren, cela peut avoir un rapport avec la cohésion entre le mot 1 et le mot 2, car les éléments les plus inter-cohérents peuvent aussi être les plus utilisés. Bybee ajoute que le fait qu'une combinaison fréquemment employée ait tendance à être maintenue est logique, car elle a moins de chance d'être remplacée par une "construction plus productive". Pour appuyer son hypothèse, il donne l'exemple des noms suivis de verbes : ce sont des combinaisons très fréquentes, et elles donnent, conformément à l'hypothèse, une liaison plutôt catégorique. Cependant cette hypothèse est difficilement vérifiable, car les facteurs sont multiples et ne peuvent pas être isolés.

2.2.1 Fréquence de co-occurence

Selon Bybee (1885), ce n'est pas tant la fréquence du mot 1 et du mot 2 qui a un rôle, mais la fréquence de leur co-occurence qui a un rôle important dans la réalisation. Cette fréquence de co-occurence donnerait une cohésion syntaxique plus forte. Bybee remarque que si la fréquence de co-occurrence a vraiment un rôle important quant à la réalisation de liaison, alors elle devrait avoir tendance à ne pas être réalisée entre deux lexicaux dont la fréquence de co-occurrence est très faible. Mais ce n'est pas la seule à avoir étudié le rôle de la fréquence de la co-occurrence. En effet, plusieurs auteurs comme Fourgeron (2001) ou Agren (1973) se sont penchés sur la question. Agren a calculé la fréquence de liaison suivant les auxiliaires *aller, falloir, pouvoir, devoir* et *vouloir.* Selon ses données, en comparant, la fréquence de réalisation de la liaison n'est pas proportionnelle à leurs co-occurrences : certaines ayant une fréquence de co-occurrence très élevée, ont une proportion de liaison réalisée faible. Agren explique cela par le fait que certaines de ces formes sont devenues invariables; elles sont donc figées.

Cependant elle remarque que dépendamment du mot 2, la proportion de liaison réalisée est celle attendue. En effet, elle compare la fréquence de réalisation de la liaison entre l'infinitif *être* et l'infinitif *avoir* en mot 2 après l'auxiliaire. Agren remarque que l'infinitif *être* est celui qui a une fréquence d'occurrence plus élevée (271 occurrences sur 722 cas d'infinitifs suivant un auxiliaire, soit plus de 35% des cas). L'infinitif suivant un auxiliaire le plus fréquent après *être* est l'infinitif avoir (93 occurrences sur 722 cas d'infinitifs suivant un auxiliaire, soit un peu moins de 13% des cas). Conformément à l'hypothèse, dans la

combinaison avec l'infinitif *être*, la fréquence de réalisation de liaison est plus élevée. L'infinitif *être* est le plus fréquent après un auxiliaire, mais aussi celui qui réalise le plus la liaison, ce qui tend à prouver l'hypothèse de la co-occurrence. Agren (1973) ajoute que c'est aussi le cas en comparant les auxiliaires *devoir* et *pouvoir* qui sont parmi les plus usités avec l'infinitif *être*. Ces données montrent qu'il y a bel et bien une influence de la fréquence d'occurrence. Cela peut être expliqué par le fait qu'une haute fréquence de co-occurrence crée une cohésion syntaxique. Cette haute fréquence de co-occurence force les locuteurs à faire une association entre les deux mots. Les deux mots sont donc utilisés comme un élément propre et non deux éléments distincts. Plus l'usage est fréquent, plus le lien entre les deux mots est fort. Prenons les deux exemples :

1) la combinaison *peut* + *être*
2) l'adverbe *peut-être*

L'adverbe *peut-être* est composé de *peut* et *être* tout comme la combinaison auxiliaire + infinitif *peut être*. Cependant, l'adverbe étant un seul élément (une seule unité), sa réalisation peut différer (\pøtɛtʁ\, \pœtɛtʁ\, \ptɛtʁ\) mais le [t] est toujours réalisé. Quant à la combinaison *peut* + *être*, sa fréquence de co-occurrence lui permet une fréquence de réalisation de liaison assez haute, mais elle reste une liaison variable où le [t] peut ne pas être réalisé. Cette différence peut être comparée avec la différence entre les combinaisons fréquentes et les combinaisons moins fréquentes. L'usage fréquent d'une combinaison crée une forte connexion entre le mot 1 et le mot 2. Selon Bybee (2005), ces combinaisons fréquemment utilisées sont mémorisées, et ont une représentation forte dans la mémoire; elles sont donc traitées "globalement" et perdent leur relation avec d'autres items. Selon Bybee, les items fréquents ont une force lexicale renforcée et résistent donc mieux aux changements

2.2.2 Fréquence des mots 1 et 2

Bybee utilise donc les données de Agren (1973) pour vérifier cette hypothèse. Agren observe que selon ces données, l'hypothèse semble correcte : plusieurs formes fléchies d'un même mot sont utilisées et comparées selon leur fréquence; plus ou moins fréquente. Selon les résultats de plusieurs formes du verbe *être*, il y a bien une correspondance entre la fréquence d'occurrence et la fréquence de réalisation de la liaison. Elle les classe selon le pourcentage de réalisation de la liaison :

	Liaison réalisée	Liaison non réalisée	Total des occurrences	Pourcentage de réalisation
est	2 591	77	2 668	97%
sont	2422	38	280	86%
étant	22	7	29	76%
était	272	95	367	75%
êtes	24	10	34	71%
étaient	36	21	57	63%
sommes	43	31	74	58%
suis	65	74	139	47%
serait	17	24	41	41,4%
soit	22	32	54	40,7%
j'étais	6	23	29	21%

Les résultats de ce tableau montrent clairement la correspondance entre la réalisation de la liaison et la fréquence d'occurrence de l'élément. La forme *est* qui est celle avec le plus d'occurrence est aussi celle dont le pourcentage de liaison réalisé est le plus haut. En regardant le tableau dans sa généralité, nous pouvons observer que la proportion de réalisation de liaison est assez proportionnelle à leur fréquence d'occurrence, même s' il y a des contre-exemples, où la correspondance est moins claire. Il y a par exemple *suis* qui a un pourcentage de réalisation relativement faible par rapport à son nombre d'occurrences. Ces données tendent quand même à vérifier l'hypothèse de départ. Une autre étude, conduite par Adda (1999) va dans le même sens quant à la véracité de l'hypothèse. En effet, selon leurs données, le taux de réalisation de la liaison sur le corpus est passé de 55% à 64% en réduisant l'échantillon aux mots les plus fréquemment utilisés. Ce pourcentage de réalisation de la liaison passe de 64% à 75% en réduisant l'échantillon aux mot 1 les plus fréquemment utilisés. Ce qui semble prouver que le rôle de la fréquence d'occurrence du mot 1 est plus importante. De plus, Fourgeron et al. (2001) montrent aussi le rôle important de la fréquence du mot 1 sur la réalisation de la liaison. Cependant ils relèvent que les mots 1 les plus fréquemment utilisés sont aussi les plus courts, ce qui relève donc plutôt de la longueur syllabique que de leur

fréquence d'occurrence[15]. De plus, leurs résultats montrent que ni la fréquence ni la longueur du mot 2 n'a d'influence sur la réalisation de la liaison. Ils ajoutent aussi que les mots moins fréquents et longs n'ont pas une fréquence de réalisation de la liaison moins haute.

Chapitre 3

Le facteur phonologique

Statut des consonnes

Les premières études sur la liaison partaient du principe que la liaison était un phénomène purement phonologique. Bien que nous savons que les facteurs de la liaison sont divers, la liaison est aussi un processus phonologique; elle réalise phonétiquement une consonne finale dans un certain contexte, qui serait autrement muette. Depuis, les analyses phonologiques du phénomène de liaison sont nombreuses; elle est un des sujets les plus étudiés en phonologie générative, en passant par Schane (1968), et étudié par de nombreux linguistes comme Fouché (1959), Martinon (1913) et Delattre (1966).

Les consonnes finales de liaison ont un statut particulier; à la différence des consonnes finales fixes, elles subissent des changements phonologiques.
Il y a sept consonnes de liaisons : [n], [g], [k], [p], [t], [ʁ], [z].

1) [n] : *un homme*
2) [g] : *long été*
3) [k] : *sang impur*
4) [p] : *beaucoup aimé*
5) [t] : *tout à fait*
6) [ʁ] : *premier arbre*
7) [z] : *des hommes*

La consonne de liaison 1) apparaît quand le mot 1 se termine par un son nasal. Sa réalisation peut soit garder le son nasal, soit être dénasalisée. Par exemple : *aucun ami* garde le son nasal et est prononcé [okɛ̃nɑmi]; cependant l'exemple *bon ami* ne garde pas le son nasal et est prononcé [bonami]. La consonne 2) est assez rare et n'a que très peu de contexte (*long*

15 voir partie 2.1.1

est un des seuls mots qui la provoquent). La consonne [p] n'est provoquée que par le mot *trop* et le mot *beaucoup*. La consonne de liaison [t] peut être provoquée par la "d" qui perd son voisement, comme dans l'exemple *grand [t]arbre*. C'est le contraire pour la consonne de liaison [z] qui est voisée, en étant provoquée par les graphies s, z, ou x. Comme par exemple : *les éléments, chez eux, délicieux accras, suis émerveillée*. La consonne [z] est souvent marqueur du pluriel[16].

3.1 Consonnes enchaînées et non enchaînées

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, dans la plupart des cas de liaison la consonne crée une "resyllabation" dans la mesure où elle constitue une nouvelle attaque de syllabe. Ce qui veut dire que la consonne finale du mot 1 se lie à la voyelle initiale du mot 2, et forme une syllabe avec. Selon Encrevé (1988), la consonne de liaison occupe la position de coda de la dernière syllabe du mot 1. On dit que les consonnes sont enchainées. Mais l'enchaînement est un phénomène qui ne touche pas seulement la liaison. En effet, c'est un phénomène de sandhi externe, qui lie deux mots adjacents. Cette syllabation se fait aussi hors contexte de liaison. C'est le cas par exemple dans *une grande amie* : une-gran-da-mi (prononcé [yn.grɑ̃.da.mi]). C'est aussi le cas dans *j'ignore où*; nous pouvons voir la resyllabation : j'i-gno-roù.

La liaison est un cas particulier d'enchaînement. Il y a la présence d'une consonne latente qui est resyllabée et réalisée seulement dans ce contexte[17]. Encrevé (1988) étudie ce phénomène avec la liaison et montre qu'il y a des contre-exemples, où les consonnes finales ne sont pas enchainées. Nous allons donc voir ces deux cas. Selon Encrevé (1988), la liaison est syllabation d'une consonne flottante dans une position d'attaque vide. La consonne serait donc un segment flottant, qui a une position dans la syllabe. Le fait que l'attaque est vide dans le mot 2, permet à la consonne flottante de prendre sa place. Cette description s'inscrit dans une phonologie multilinéaire.

Bien qu'il soit difficile de savoir si la liaison non enchaînée est un phénomène moderne ou si les auteurs ne l'avaient pas étudiée plus tôt, la liaison enchaînée avait été

16 voir partie 1.2
17 voir partie 3.1

remarquée dans des ouvrages plus anciens. En effet, Durand et Lyche (2008) mettent en lumière un passage dans l'ouvrage de Passy (1892) où il décrit ce qu'il semble être une liaison non enchaînée. Il la décrit cependant comme, selon ses mots, une liaison "mal faite" :

> "Et de fait, on cesse les liaisons dès qu'il y a arrêt. Rien de plus risible qu'une liaison faite mal a (sic) propos. *C'est une idée* prononcée (sɛt, ynide), fait croire qu'on a le hoquet. Un professeur prononçait des phrases comme *la première est excessivement facile* en s'interrompant après *est* ; (lprəmjɛrɛ, "tɛksɛsivmɑ̃ 'fasil). La première fois que nous l'avons entendu, ça a été un éclat de rire général."

Cette réflexion montre que la liaison enchaînée a en fait été remarquée plus tôt, mais qu'elle n'a jamais été considérée comme un phénomène phonologique sérieux. Au contraire, la liaison enchaînée était à l'époque, considérée comme une faute de langage ou un signe de mauvaise éducation. Cependant, Encrevé (1988) dans son ouvrage spécifie que la consonne n'est pas systématiquement enchainée. Cette idée que la consonne de liaison n'est pas toujours liée à la voyelle du mot 2 a été traitée par plusieurs auteurs. Coustenoble et Armstrong (1934) remarquent que dans certains cas, l'intonation peut être appuyée sur la première syllabe du mot 2. Dans ce cas-là, la consonne de liaison est prononcée mais ne fonctionne pas de la sorte; le locuteur insère une consonne occlusive glottale entre la consonne de liaison réalisée du mot 1 et la voyelle initiale du mot 2. Coustenoble et Armstrong donnent les exemples suivants :

- Je suis enchanté de vous voir.
  → [ʒ sɥiz ˈʔɑ̃ʃɑ̃te dvu 'vwaʁ]
- C'est absolument impossible.
  → [s ɛt ˈˈʔapsɔlymɑ̃ ɛ̃pɔsibl']

Ces exemples montrent que la syllabation entre la consonne de liaison et la voyelle du mot 1 ne se fait pas systématiquement. Cela remet en cause le fait que la liaison est phonologiquement déterminée par cette resyllabation, et qu'elle est la cause de l'attaque vide qui permet à la consonne de prendre sa place et respecter le modèle CVCV.

La liaison non enchaînée n'est pas un phénomène rare. En effet, Encrevé (1988) étudie le pourcentage de liaisons non enchaînées parmi les élocutions de onze politiciens français. Selon ses données, la liaison non enchaînée représente environ 11% des cas de liaisons réalisées[18]. De plus, il est observé dans un des discours de 1981 de Jacques Chirac, qu'un peu moins de 34% des liaisons variables réalisées sont non enchaînées.

18 cf. Durand et Lyche (2008)

Encrevé dans son ouvrage précise que la liaison est systématiquement enchaînée seulement dans les cas de liaisons catégoriques, et que les cas de liaisons non enchaînées ne se produisent que dans les liaisons variables. Cependant, les exemples de Coustenoble et Armstrong (1934) donnent une indication quant à la cause du non enchaînement de consonnes de liaison. Ils montrent des cas de liaisons non enchaînées où il y a une rupture intonative, ce qui pourrait se produire avec une liaison catégorique. Selon Plénat (2008), il y a des exemples de liaisons avec une rupture intonative qui apparaissent dans des contextes de liaison catégorique. Par exemple, il cite les combinaisons Adjectif + Nom. Il donne les exemples :

1) Un beau, mais [grɑ̃ ‖ t] -éléphant
2) Un grand, mais [bɛl ‖] éléphant
3) J'en ai un [pti ‖ t] éléphant
4) J'en ai un [vjɛj ‖] éléphant

Selon lui, dans ces exemples le caractère enchaîné ou non enchaîné de la liaison est conditionné lexicalement. L'enchaînement serait sensible au nombre : *J'en ai de [bo ‖ z] éléphants*, où l'enchaînement est obligatoire. De plus, Durand et Lyche analysent un discours de 2005 de Jacques Chirac et donnent les exemples suivants :

1) doivent[t]# en revanche
2) il faut[t]# intensifier l'action
3) beaucoup[p]# a déjà été entrepris
4) plus particulièrement[t]# aux plus jeunes
5) notamment[t]# les jeunes en difficulté
6) un service civil volontaire associant[t]# accompagnement et formation
7) doivent[t]# eux aussi
8) mais sachons[z]# aussi
9) ils font[t]# honneur à la République
10) les[z]# handicaps dont souffrent les plus vulnérables
11) cet[t]# engagement financier important de la France

Grâce à ces exemples nous pouvons observer que la liaison non enchaînée n'est pas limitée aux contextes de liaison variable. En effet, nous avons par exemple une liaison non enchaînée dans un contexte catégorique : la combinaison Déterminant + nom. Durand et

Lyche ajoutent que la liaison en [t] permet plus facilement la présence d'une consonne occlusive glottale que la liaison en [z] par exemple.

Cependant, selon Mallet (2008) et Durand et Lyche (2008), la liaison sans enchaînement est très marginale. Selon Durand et Lyche cette présence de liaison non enchaînée est quasiment absente en discours spontané. La liaison non enchaînée aurait alors un lien fort avec l'orthographe, et se réaliserait typiquement en situation où quelqu'un de très éduqué est en train de lire à voix haute un texte écrit. Cela fait partie de "l'effet Buben", qui est l'influence de l'orthographe sur la réalisation (Laks 2005). Selon l'examen du corpus PFC de Mallet, la liaison non enchaînée ne concerne que 130 cas (soit 0,35% des cas). Cette fréquence faible donne à penser qu'elle n'a pas de statut phonologique. Durand et Lyche observent aussi que les cas de liaisons non enchaînées sont très peu fréquents.

3.2 Statut lexical des consonnes de liaison

Les consonnes latentes de liaison sont entre le mot 1 et le mot 2. Bien que la plupart des consonnes de liaison soient des consonnes historiques du mot 1 qui ont subi un amuïssement, leur statut est plus difficile à définir. De nombreux spécialistes se sont donc penchés sur la question; dont Côté (2005) qui a essayé de couvrir les différentes théories et aspects du statut de la consonne de liaison. Plusieurs théories ont été étudiées; que les consonnes finales soient attachées au mot 1, qu'elles soient attachées au mot 2 ou autre; les chercheurs considèrent que les différentes consonnes de liaison peuvent avoir des statuts différents les unes des autres. La liaison française étant définie comme la réalisation d'une consonne finale muette d'un mot 1 devant un mot 2 à initiale vocalique, les premières études ont d'abord été faites en supposant que la consonne de liaison était attachée au mot 1. Cette question a été étudiée en détail, bien qu'aujourd'hui encore la réponse ne soit pas claire et que les chercheurs se posent encore la question. Nous allons donc voir les principales théories.

3.2.1 Consonne de liaison rattachée au mot 1

Une des principales théories est que la consonne de liaison est rattachée au mot 1; elle est une des théories les plus adoptées dans les études concernant le statut de ces consonnes, soutenue entre autres par Encrevé (1988) et Tranel (1990). Elle suppose que, tout comme leur position historique de consonne finale du mot 1, elle y soit rattachée. Cette théorie suppose plusieurs analyses, que nous allons voir dans cette partie.

L'analyse de la troncation s'est faite tôt, par des spécialistes tels que Schane (1968) et Selkirk (1974). Cette théorie de phonologie générative suppose que la consonne finale du mot 1 est sous-jacente et peut être effacée dans deux cas : soit en finale, soit devant une consonne par la règle de troncation. C'est-à-dire que la consonne finale est attachée au mot 1 et qu'elle peut être effacée hors contexte de liaison. Il y a donc plusieurs cas pour la consonne :

- Soit elle est fixe et est "protégée" car elle a une utilité lexicale
- Soit elle est protégée par le schwa qui lui évite l'effacement
- Soit elle est protégée par la liaison
- Soit elle est effacée par règle de troncation

De ce fait, la séquence *mauvais amis* est donc représentée /mɔvɛz/ /ami/. Ici, le [z] est conservé car protégé par la liaison réalisée. La consonne finale est donc conservée. Ici, les consonnes finales sont des consonnes stables qui seulement chutent dans certains contextes. Dans cette théorie selon Schane (1968), la liaison vient d'un processus phonologique; c'est la non liaison qui vient d'un processus de troncation.

Une autre théorie est celle de la supplétion, soutenue par de nombreux spécialistes (Gaatone 1978, Klausenburger 1984, Green & Hintze 1988, de Jong 1994, Perlmutter 1998, Plénat 2008)[19]. Dans cette théorie, la forme de liaison et la forme de non liaison sont séparées dans le lexique, et ont donc plusieurs représentations lexicales. Cela donnerait /mɔvɛ, mɔvɛz/ pour *mauvais* de notre exemple. Selon Gaatone (1978), cette théorie suppose que les consonnes finales sont des consonnes stables appartenant à des allomorphes distincts. Selon Tranel (2000), la supplétion peut se justifier, mais pas avec les consonnes latentes. Cependant, selon Côté (2005), une analyse par supplétion est possible seulement pour les adjectifs qui ont une alternance vocalique. Côté prend par exemple la liaison bel [bɛl] et la non-liaison beau [bo].

19 cf Côté (2011)

Une autre théorie est celle de la consonne de liaison flottante. Dans une analyse autosegmentale : les consonnes de liaison ont une représentation distincte de celle des consonnes stables. Selon Encrevé (1988), les consonnes de liaison sont “flottantes”. La consonne appartient donc lexicalement au mot 1. Cependant, pour être réalisée, à la différence des consonnes stables, elle a besoin d’une position et donc d’être ancrée dans la structure prosodique. Les consonnes flottantes sont donc non réalisées sans qu’il y ait besoin d’un processus de troncation, comme c’est le cas de “s” dans *mauvais*. Pour la séquence *mauvais ami*, nous avons donc la représentation suivante : /mɔvɛ(z)/ /ami/. L’élément *ami* ayant une attaque vide, le segment flottant [z] peut s'ancrer et être réalisé.

Pour résumer les analyses du statut de la consonne de liaison qui considèrent qu’elle est rattachée au mot 1 :
Exemple : *Mauvais* ou *Mauvais amis*

Analyses	Représentations
Troncation	/mɔvɛ/ ou /mɔvɛz/ /ami/
Supplétion	/mɔvɛ, mɔvɛz/ /ami/
Consonne flottante	/mɔvɛ(z)/ /ami/

3.2.2 Consonne de liaison rattachée au mot 2

La théorie selon laquelle la consonne de liaison est rattachée au mot 2 est très peu répandue. Cependant, Ternes (1977) l’a théorisé dans son ouvrage. Selon lui, la liaison est une mutation de la consonne initiale; les mots à initiale vocalique ont plusieurs formes, et celle réalisée dépend du contexte précédent. Les différentes formes du mot *ami* seraient donc [ami], [tami], [nami], et [zami]. Et c’est le mot *mauvais* qui sélectionne la bonne forme. La représentation de *mauvais amis* selon cette théorie serait donc la suivante : /mɔvɛ/ /zami/.

Morin (1982) théorise aussi l’idée que la consonne de liaison est rattachée au mot 2 pour le traitement des enclitiques (vas-y, va-t-il, etc.). Morin considère que dans ces séquences, les consonnes de liaison sont intégrées à la représentation sous-jacente des

enclitiques. Morin (1979) considère que les enclitiques sont lexicalisés avec la consonne. Dans cette théorie, les consonnes des enclitiques ne sont pas des consonnes de liaison, mais sont un préfixe.

3.2.3 Épenthèse

Cette théorie suppose que les consonnes sont épenthétiques; c'est-à-dire qu'elles sont insérées par épenthèse; c'est une insertion de consonne. Elle a été étudiée dans beaucoup de travaux, à commencer par Klausenburger (1974) et est proche de la théorie de la supplétion. Cette théorie a pour but de séparer les formes phoniques de l'orthographe, et s'oppose à la théorie de la latence des consonnes de liaisons. Selon lui, la liaison ne relève pas d'un segment sous-jacent (consonne latente). C'est aussi le cas de Côté (2005) qui considère que la plupart des CL sont épenthétiques. Dans cette théorie, les consonnes de liaison ne sont pas lexicalement dépendantes du mot 1, mais plutôt comme un phonème épenthétique autonome s'insérant entre le mot 1 et le mot 2. La règle d'épenthèse suppose que cette consonne de liaison est toujours réalisée quand elle apparaît, et qu'elle apparaît seulement avant une voyelle. Klausenburger reconnaît cependant que la consonne de liaison est introduite par le mot 1, bien qu'elle soit autonome.

Cette théorie est aussi partagée par Tranel (1981), qui va ensuite essayer de l'expliquer plus en détail, et résoudre les problèmes dans certains cas particuliers, notamment l'insertion de la consonne de liaison en [n] pour les voyelles nasales. Cependant, cette théorie a été critiquée dans d'autres travaux. Selon Encrevé (1988) la règle d'épenthèse ne permet pas de prédire la consonne de liaison. En effet, si les consonnes de liaisons sont épenthétiques et autonomes, il est légitime de se demander comment savoir quelle consonne de liaison va s'insérer entre le mot 1 et le mot 2. Tranel (1981) s'est penché sur la question dans son ouvrage. En prenant l'exemple de la liaison des adjectifs, selon lui, les entrées lexicales contiennent des informations quant à la consonne de liaison qui devraient être insérées. Toujours avec notre exemple, la règle de l'épenthèse est représentée de cette façon : /mɔvɛ/ /ami/. Selon Morin (2005), cette théorie ne pourrait pas expliquer des généralisations spontanées comme : C'est quoi comme [z]arbres ?

3.3 Hiatus

Le terme “hiatus” définit les contextes où deux voyelles de deux syllabes différentes sont adjacentes. Il y a deux types de hiatus :

- Le hiatus interne, c’est-à-dire deux voyelles de deux syllabes différentes qui sont adjacentes dans un même mot. ex : *séisme.*
- Le hiatus externe, c’est-à-dire deux voyelles de deux syllabes différentes qui sont adjacentes mais d’un mot à un autre. ex : *tu es*

3.3.1 Hiatus comme cause de la liaison

Le hiatus était d’abord perçu comme une faute de langage. En effet, le hiatus était d’abord décrit comme désagréable à l’oreille dans les vers en poésie. Selon Morin (2005), “l’exégèse du vers classique” et ses canons esthétiques ont eu une influence sur le traitement du hiatus, ainsi que sur la liaison pour l’éviter. Le hiatus a été théorisé comme étant un des facteurs de la liaison; la liaison et autres enchaînements auraient comme rôle d’éviter un hiatus. Selon Tranel (2000), l’élision et la liaison sont dues à l’évitement de la combinaison *VV. C’est-à-dire du hiatus. Cependant il remarque que cette cause n’explique pas certains cas de liaisons. C’est par exemple le cas de la liaison en [z] du pluriel. Exemple : *de durs [z]oreillers*. Cet exemple montre que la liaison est possible sans que l’absence de réalisation puisse créer un hiatus. En réponse à cet argument, d’autres analyses diront que la liaison est due à l’évitement d’une syllabe sans attaque[20].

Selon Morin (2005) cette théorie ne tient pas. En effet, il remarque que la réalisation ou non des consonnes finales au XVI siècle n’ont de lien ni avec le hiatus ni avec l’attaque vide, mais sont seulement le résultat de la chute d’une consonne. Il précise que depuis le XVI siècle, les consonnes finales ont continué à être de moins en moins réalisées. De plus, il

20 cf. Morin (2005)

observe l'évolution des formes *vieil* et *nouvel* (ex : *vieil arbre, nouvel ordinateur*) qui ont aujourd'hui tendance à disparaître au profit de *vieu* et *nouveau* (ex : *j'ai un nouveau ordinateur*). Le fait que cette évolution est possible malgré le hiatus qu'elle produit ne fait qu'affaiblir cette théorie.

Agren (1973) dans son ouvrage tente de répondre au problème, en observant si oui ou non la liaison est réalisée plus fréquemment quand il y a un hiatus. Pour cela, Agren utilise son corpus pour tester les combinaisons Nom pluriel + Adjectif ou Nom + participe passé afin de faire apparaître les contextes avec hiatus et en tester les occurrences. Les noms sont classifiés de la façon suivante :

1) Les noms à finale vocalique
2) Les noms à finale consonantique
3) Les noms se terminant par deux consonnes

Les résultats d'Agren montrent que la fréquence de réalisation des consonnes de liaison dans les contextes avec hiatus n'est pas plus haute. En effet selon ses données, pour la classification 1), il y a 281 occurrences donc 94 cas de liaisons réalisées (soit environ 33,4% des cas). Pour la classification 2), il y a 199 occurrences dont 70 cas de liaisons réalisées (soit environ 35,1% des cas). Pour la classification 3), il y a 53 occurrences dont 22 cas de liaisons réalisées (soit environ 41,5% des cas)[21]. Nous pouvons constater que la fréquence de réalisation de la liaison est approximativement la même après une consonne qu'après une voyelle. Ces données démontrent que l'évitement du hiatus ne provoque pas une liaison plus fréquemment réalisée.

La plupart des auteurs s'accordent à dire que la liaison permet d'éviter le hiatus, mais qu'elle ne cherche pas à résoudre un problème que pose le hiatus, ni l'attaque vide.

3.3.2 La non nécessité d'éviter le hiatus

Nous avons vu que la théorie selon laquelle la liaison résulte d'un évitement du hiatus n'est que faiblement démontrée. Au contraire, elle tend à ne pas se vérifier. Encrevé (1988) remarque que le hiatus est fortement utilisé dans la vie courante, et que l'évitement du hiatus

21 cf. Mallet (2008).

n'est que très formel. Il en est de même pour Clédat (1917) qui confirme que la liaison n'est pas destinée à éviter les hiatus, même si elle l'empêche dans certains cas[22].

Le phonéticien Grammont (1914) contredit aussi cette théorie et étudie le sujet par la phonétique. En effet selon Grammont, d'un point de vue phonétique le hiatus n'a pas besoin d'être évité; même avec le hiatus il y a une liaison réalisée, qu'il appelle "liaison vocalique". Il oppose donc "liaison vocalique" et "liaison consonantique". Selon lui, si un mot 1 qui a une finale consonantique est suivi par un mot 2 à initiale vocalique, il y a une liaison dans tous les cas. En effet selon lui :

- Soit la consonne de liaison est réalisée et il y a une liaison consonantique
- Soit la consonne de liaison n'est pas réalisée et il y a une liaison vocalique avec le hiatus.

Il justifie cette théorie en observant qu'en français, le hiatus est prononcé sans que la glotte ne cesse de vibrer; cela donne donc une liaison entre les deux voyelles. Selon lui, dans d'autres langues le hiatus peut être prononcé avec un "coup de gorge" (consonne laryngale sourde), ce qui n'est pas le cas en français où il n'y a aucune interruption mais plutôt un prolongement articulatoire. Grammont ajoute même que cette façon de réaliser le hiatus est agréable à l'oreille, et que cette douceur peut être un des facteurs concernant le fait que la liaison a tendance à être de moins en moins réalisée (nous avons en effet constaté que la liaison a aujourd'hui une tendance à n'être que très peu réalisée).

3.3.3 Etude acoustique de la théorie de Grammont

Cette théorie peut prouver la non nécessité d'éviter le hiatus ; elle semble justifier le fait que la liaison ait tendance aujourd'hui à être de moins en moins réalisée. En effet, si le hiatus posait un problème à résoudre, alors ce phénomène de disparition de la liaison serait difficilement explicable. Cependant, cet ouvrage date de 1914 et ne vérifie donc pas la réalisation contemporaine du français. Pour cela, nous allons procéder à une étude acoustique d'un échantillon de plusieurs hiatus prononcés dans différents lieux de France. Ces

22 Idem.

échantillons sont prélevés à partir de la base de données du site web Forvo[23], ainsi que de la plateforme Cocoon[24].

3.3.3.1 Echantillons

J'ai prélevé sur le site web Forvo les échantillons suivants :

1) *à haute voix*
2) *bon à rien*

Le premier échantillon est réalisé par un locuteur d'Auvergne-Rhône-Alpes et servira à observer la réalisation du hiatus des voyelles [ɑ] et [ɔ] ainsi que d'exemple de hiatus hors contexte de liaison. Le deuxième est réalisé par un locuteur du Pays de la Loire et servira à observer la réalisation du hiatus des voyelles [õ] et [ɑ], en contexte de liaison. Ces différents échantillons sont prononcés en isolation. Cependant, selon Durand et al. (2011), il y a en lecture à voix haute une correction dans la parole, tandis qu'en conversation spontanée la réalisation est plus libre. Nous pouvons donc considérer que :

- si une consonne laryngale sourde est réalisée en isolation, elle est potentiellement non réalisée en discussion libre.
- s'il n'y a pas de consonne laryngale sourde réalisée, il est très peu probable qu'elle soit réalisée en discussion libre.

La première considération est d'autant plus légitime que la consonne laryngale sourde peut être réalisée si l'intonation change. En effet, si le locuteur veut insister sur le deuxième mot, alors la consonne peut être prononcée. Selon ces considérations, nous pouvons concevoir qu'une absence de consonne laryngale sourde dans ces échantillons suffirait à valider la théorie. Cependant, pour des résultats plus pertinents, j'ai aussi prélevé des échantillons en discussion libre sur la plateforme Cocoon. Ces échantillons sont les suivants :

1) *mais ils sont* (Branca-Rosoff, 2013)
2) *parler avec* (Branca-Rosoff, 2013b)

23 https://fr.forvo.com/
24 https://cocoon.huma-num.fr/exist/crdo/

L'échantillon 1) servira à observer la réalisation du hiatus des voyelles [ɛ] et [i]. L'échantillon 2) servira à observer la réalisation du hiatus des voyelles [e] et [ɑ].

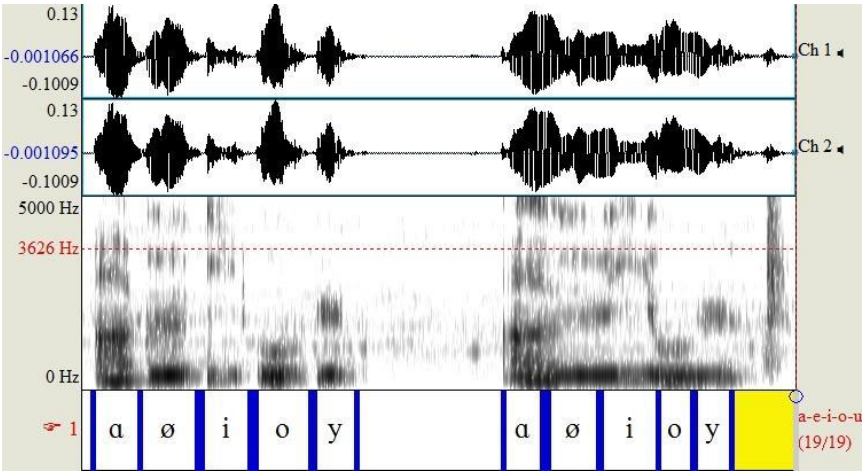
3.3.3.2 Méthode

Je vais d'abord comparer sur le logiciel PRAAT les spectrogrammes de deux échantillons de ma propre voix : le premier sera une représentation de ma réalisation des lettres *a,e,i,o,u* à la suite, en réalisant une consonne laryngale sourde entre les voyelles. La deuxième sera ma réalisation des mêmes lettres sans consonne laryngale sourde. Cette comparaison propose une idée globale de la différence qui peut être perceptible entre les deux cas, bien que ces réalisations soient probablement relativement différentes d'une réalisation en discours spontané et que l'analyse n'en sera pas dépendante. Je vais ensuite étudier les spectrogrammes acoustiques des deux premiers échantillons, afin de constater si oui ou non, il y a la présence de consonnes laryngales sourdes. Puis, je vais réaliser la même étude en utilisant les échantillons en discours spontané, et en tirer les conclusions selon les résultats observés.

Selon Grammont (1914), le hiatus est prononcé avec une « modulation de timbre et de hauteur qui les rend infiniment douces et agréables ». En étudiant les spectrogrammes, je vais donc aussi prendre en compte la présence ou non de variation de timbre et de hauteur dans les différents échantillons.

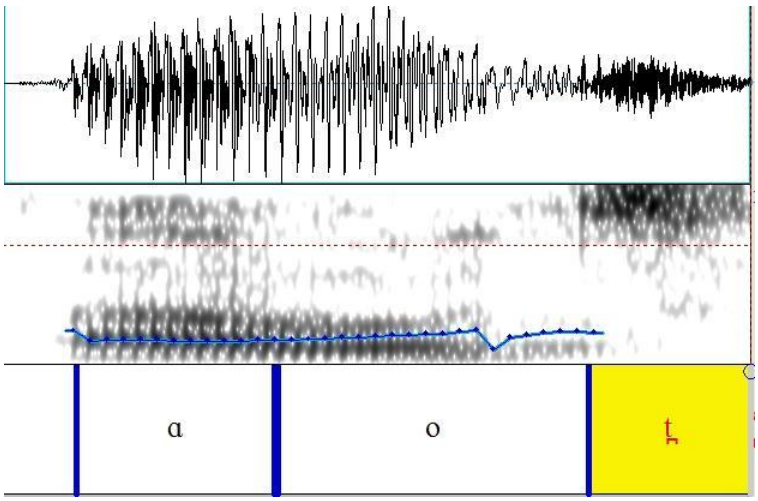
3.3.3.3. Analyses et résultats

1) Ma propre réalisation des lettres *a, e, i, o, u* avec (gauche) et sans (droite) consonne laryngale sourde :



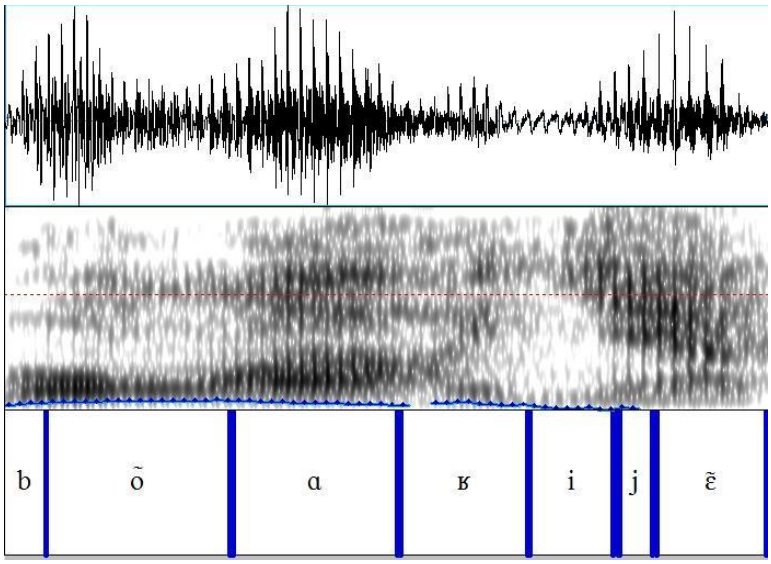
Nous pouvons constater que les consonnes laryngales sourdes créent un temps non voisé entre les voyelles. La différence est visible ; dans la partie de droite nous pouvons constater un flux continu voisé.

2) Premier échantillon Forvo : *à haute (voix)*



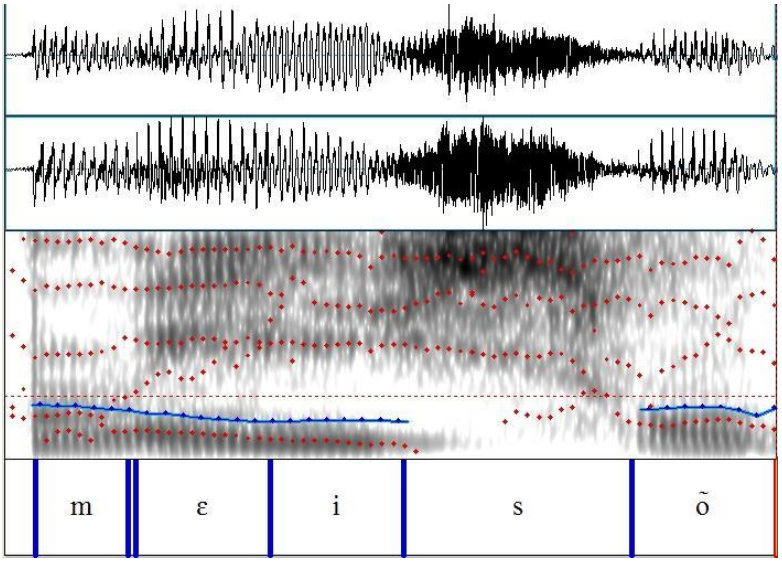
Nous pouvons constater dans cette séquence qu'il n'y a aucune consonne sourde représentée entre les voyelles dans les formants. De plus, la variation de hauteur est aussi légèrement visible.

3) Deuxième échantillon Forvo : *bon à rien*



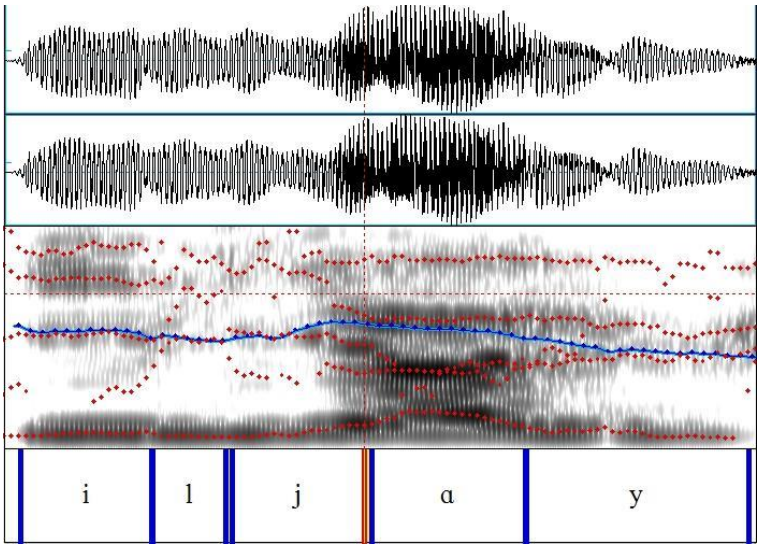
Dans cette séquence également, il n'y aucune trace de consonne sourde entre la voyelle nasale [õ] et la voyelle [ɑ]. Ici aussi la variation de hauteur (ligne bleue) est à peine visible. La hauteur semble monter durant le son [õ] et redescendre durant le son [ɑ].

4) Premier échantillon Cocoon : *mais ils sont*



Dans cette séquence encore, il n'y a aucune trace de consonne sourde entre les deux sons vocaliques. La variation de hauteur est aussi peu visible, la hauteur semble descendre durant la voyelle [ɛ] avant de redevenir stable durant la voyelle [i].

5) Deuxième échantillon Cocoon : *il y a eu*



Dans cette séquence aussi, nous pouvons remarquer qu'il n'y a aucune présence de consonne sourde entre les voyelles [ɑ] et [y]. Un changement de hauteur durant le hiatus est assez visible, la hauteur descend tout du long du hiatus. Cependant il y a aussi une variation d'une voyelle à l'autre, la hauteur pendant le son [y] est plus basse.

Pour conclure, nous pouvons constater que selon nos observations, que ce soit en isolation ou en conversation spontanée, ou qu'ils soient des hiatus en contexte de liaison ou hors contexte de liaison, il n'y a aucune consonne laryngale sourde réalisée entre les voyelles constituant le hiatus. En ce qui concerne la variation de hauteur, nous pouvons observer des variations d'une voyelle à une autre dans tous les échantillons. La théorie de Grammont semble donc se vérifier. Ces résultats ne sont pas surprenants, nous devinons instinctivement que le hiatus ne forme qu'un son vocalique sans interruption. Cependant, cette petite étude valide les prémisses de la théorie de Grammont selon des données actuelles. Il est donc possible que le hiatus soit en effet agréable à l'oreille et qu'il ne pose aucun problème phonologique.

3.3.3.4 Théorie personelle

Il est aussi possible qu'au contraire, le hiatus est préféré à liaison et que cette préférence est la cause de la disparition progressive de la réalisation de la liaison.

Dans la configuration CVCV, il est légitime de se demander si le hiatus, par son flux vocalique, constitue une seule et même unité V. Ce qui donnerait pour notre séquence *mais ils sont* :

m	ɛ → i	s	õ
C	V	C	V

Le hiatus dans ce cas-là peut donner une seule et même unité vocalique, et ainsi conserver l'alternance optimale CV. Si c'est le cas, alors la liaison et le hiatus sont au même niveau de praticité. Le fait que la liaison soit de moins en moins réalisée serait donc expliqué par le débit de parole plus élevé et par le raccourcissement des productions qui en découle. Une analyse plus précise et détaillée permettrait de corroborer cette théorie.

Chapitre 4

Le facteur sociolinguistique

Nous avons vu que la réalisation de la liaison dépend de nombreux facteurs; il y a un facteur linguistique, mais aussi un facteur sociolinguistique. Il faut prendre en compte le fait que la réalisation de la liaison n'est pas la même d'un locuteur à un autre. Ce facteur a une plus grande influence dans la liaison variable. En effet, dans la tripartition de la liaison, le groupe des liaisons variables suppose qu'il y a ou non une réalisation de la liaison; cette variation n'est pas hasardeuse mais dépend de multiples facteurs sociolinguistiques. Quant aux groupes de liaison erratique et catégorique, ils sont supposés ne pas avoir de variations ni de distinctions sociales. Encrevé précise que pour qu'une liaison entre dans la catégorie des liaisons catégoriques, elle doit être réalisée invariablement selon le locuteur et le contexte. Il en est de même pour la catégorie des liaisons erratiques; pour qu'une liaison entre dans ce groupe, elle doit n'être jamais réalisée selon le locuteur et le contexte. Cependant il est possible que des erreurs de liaison soient commises; mais ces occurrences ne changent pas le statut d'une liaison, dans le sens où elles sont simplement considérées comme mineures et trop peu fréquentes pour être traitées comme liaison variable[25].

Bien que le français ait été longtemps normé, les descriptivistes ont pu tenter de le décrire dans sa totalité, avec ses variations et sa diversité. Un cadre variationnel a permis aux auteurs de considérer les différences de réalisation du français comme une diversité, et ainsi étudier l'instabilité dans son usage. Selon Encrevé (1988), la liaison est un indicateur social qui force les linguistes à admettre son hétérogénéité. Ces variations sociolinguistiques sont donc étudiées dans des corpus, et selon plusieurs facteurs sociolinguistiques. Ces facteurs sont les suivants : variation diatopique, variation diaphasique, variation diastratique. Il faut remarquer que ces facteurs ne sont pas indépendants et qu'ils interagissent entre eux.

Cependant les enquêtes sont relativement rares, et le marquage social est encore à prouver plus explicitement. Selon Durand et al. (2011), la disparition de la réalisation

25 voir partie 4.1

de la liaison n'est pas encore prouvée comme liée à la classe populaire, et que réaliser la liaison est plus un phénomène lié à généralisation de l'apprentissage précoce de la lecture et de l'écriture. Selon eux, l'école publique a joué un rôle non négligeable. La tendance la plus démontrée est la disparition progressive de la réalisation de la liaison; indépendamment de facteurs sociolinguistiques, les liaisons catégoriques deviennent de plus en plus variables.

4.1 Erreur de liaison et hyper-correction

Certains cas de liaisons peuvent être considérés comme des cas où le locuteur commet une erreur; que ce soit dans la non réalisation d'une liaison catégorique, ou la réalisation d'une liaison erratique. Ainsi, un locuteur pourrait prononcer la séquence *un arbre* de la façon suivante : [ɛ̃ɑʁbʁ]. Une telle occurrence est possible, cependant elle ne ferait pas des combinaisons Déterminant + mot 2 une liaison variable, mais ferait partie de ce qui est appelé "erreur de liaison". Elle serait considérée comme une erreur occasionnelle et non reproductible (Mallet 2008).

Les erreurs de liaison où nous avons une liaison erratique réalisée, ont été plus étudiées et théorisées, car elles ont été observées comme linguistiquement motivées. Selon Gadet (2007), les erreurs de liaisons sont plus présentes chez les classes populaires, et sont donc un marqueur social. Selon elle, ces erreurs arrivent le plus souvent dans les contextes qui favorisent l'hypercorrection. Il y a plusieurs erreurs possibles[26] :

1) Morphologique
   vingt [z]articles
2) Lexicale
   malgré [z]une blessure
3) A distance
   J'ai beaucoup pensé [p]à toi

Pour l'erreur 1), cette faute de liaison est considérée comme un marqueur morphologique. Dans notre exemple, le [z] marque le pluriel. Cependant d'autres exemples sont possibles, comme *s'en va [t]en guerre*, où le [t] est un marqueur verbal. En ce qui

26 cf. Mallet (2008)

concerne l'erreur 2), la consonne de liaison est considérée comme une faute lexicale. Dans notre exemple nous pouvons considérer que le locuteur pensait inconsciemment que *malgré* s'écrivait *malgrés*. Ces erreurs de liaison sont appelées "liaison agrammaticale". Les liaisons abusives et les oublis de liaison sont donc aussi dus à un facteur sociolinguistique.

Cependant, c'est un phénomène relativement rare. Selon Mallet (2018), la fréquence de ces erreurs de liaison est très faible. En effet, selon le corpus du PFC, elles n'occupent qu'une proportion de 0,053%. Nous pouvons donc en conclure que ces erreurs de liaison ne sont pas assez fréquentes pour remettre en question la tripartition des types de liaison, et qu'elles ne sont que occasionnelles.

4.2 Variation diatopique

La variation diatopique est un facteur important concernant la variation linguistique. En effet, la géographie et les lieux ont leurs propres propriétés phonétiques. La variation de la réalisation de la liaison selon le lieu n'a pas été très étudiée ; Encrevé (1988) remarque l'absence d'enquête et la faiblesse des données. Cependant nous savons que la position géographique à une influence.

En effet, selon le lieu, les combinaisons grammaticales peuvent changer de groupe, et par exemple passer de catégorique à variable. C'est le cas du français québécois. En effet selon De Jong (1993), en français québécois la réalisation de la liaison dans certains cas de la combinaison Clitique + mot 2 font plus partie de la liaison variable que catégorique. C'est le cas pour les clitiques *on*, *ils* et *elles.* Nous pouvons donc rencontrer des occurrences telles que : *On//arrive*. De plus, selon Côté (2011), en français québécois, il y a des occurrences de liaisons en [t] dans toutes les formes au présent du verbe *être*. Nous pouvons donc rencontrer des occurrences telles que : *t(u) es [t]assis.*

Durand et al. (2011) comparent les données du PFC afin d'étudier la réalisation de la liaison dans diverses zones géographiques. Selon eux, les données globales montrent que la différence de réalisation de la liaison entre les pays francophones n'est pas évidente ; la fréquence de réalisation semble être à peu près la même. Soum-Favrot et al. (2014) utilisent les données du PFC afin de comparer les réalisations entre la France métropolitaine et celle

de l'Afrique et de la Louisiane. Selon eux, exceptées quelques différences locales, les points d'enquête en Afrique montrent une fréquente réalisation de la liaison relativement similaire à celle de la France métropolitaine, mais en ayant systématiquement un taux de liaison inférieur. En comparant le taux de réalisation de Paris avec ces quatre points d'enquête (Abidjan, Bamako, Ougadougou et Bangui), une différence est plus explicite. En effet, il y a à Paris 35% des cas où la liaison est réalisée, pour seulement 2% des cas à Abidjan, 7% à Ouagadougou, 10% à Bamako et 11% à Bangui. Ils précisent que le taux le plus faible se trouve à Abidjan, qui est la ville la plus francophone entre les quatre.

A. Coquillon et al. (2010) font une comparaison de la réalisation de la liaison à l'intérieur de la France métropolitaine. Ils comparent donc les données du nord de la France avec celles du Sud. Les points d'enquête pour le nord sont les suivants : Dijon (avec 8 locuteurs), Vendée (8 locuteurs aussi), Paris (12 locuteurs), Brécey (11 locuteurs), Domfront (12 locuteurs), Brunoy (10 locuteurs), Puteaux (6 locuteurs)[27]. Les points d'enquête pour le sud sont les suivants : Douzens (avec 10 locuteurs), Rodez (12 locuteurs), Aix-Marseille (18 locuteurs), Toulouse (14 locuteurs), Lacaune (13 locuteurs). Ils comparent d'abord la réalisation de la liaison pour les combinaisons Nom pluriel + Adjectif. Ils remarquent que les données sont relativement les mêmes, avec 127 liaisons réalisées pour le nord, et 133 pour le sud. Ils précisent qu'en entrant dans les détails certaines différences semblent un peu plus significatives, il peut exister des sous réglages qui passent inaperçus. Cependant Durand et al. (2011) et Cotillot et al. (2010) s'accordent à dire que la différence entre nord et sud de la France est globalement faible.

4.3 Variation diaphasique

La variation diaphasique concerne la variation de style entre les locuteurs. C'est donc une différence stylistique et situationnelle, c'est-à-dire le registre de langue. C'est un facteur considéré comme ayant une influence importante sur la réalisation ou non de la liaison variable. Selon différents auteurs (Delattre 1966, Agren 73), plus le registre est soutenu, soigné, plus les occurrences de liaisons réalisées sont nombreuses.

Durand et al. (2011) souligne qu'en lecture à voix haute, la fréquence de réalisation de liaison est plus haute qu'en conversation spontanée. Ce fait n'est pas surprenant; en lecture

27 cf. Durand et al. (2011)

à voix haute il y a une correction dans la parole, tandis qu'en conversation spontanée la réalisation est plus libre. Durand et al. (2011) comparent ce taux de réalisation en conversation guidée et en conversation libre. Pour cela, ils utilisent les données du corpus PFC. Les données montrent que la différence n'est pas très significative. En effet, en conversation guidée le taux de réalisation de la liaison est de 43,13%; et ce taux est de 44,52% en conversation libre. De plus, ils remarquent que la différence de contexte favorisant la liaison est aussi très faible. Selon eux, cette faible différence est due au fait que les conversations libres sont encore trop guidées, et qu'il faudrait des prises de paroles beaucoup plus formelles, comme des prises de parole publiques, pour percevoir une différence

Côté (2011) remarque des caractéristiques dans les combinaisons grammaticales suivantes selon le registre :

1) Liaison avec adjectif prénominal pluriel
2) Liaison après noms pluriels
3) Liaison entre sujet pluriel et son verbe fléchi

Selon Côté, la combinaison 1) donne presque toujours une liaison catégorique et cela dans tous les registres. La combinaison 2) est fréquente seulement dans le registre formel, et exceptionnelle dans un registre différent. Selon Fouché (1959) et Delattre (1947), la combinaison 3) peut faire apparaître une consonne de liaison. Cependant Durand et Lyche (2008) remarque que ce n'est jamais le cas en contexte de lecture à voix haute (sur 100 locuteurs, aucun d'entre eux ne l'ont produit). Ceci est d'autant plus étonnant que la lecture à haute voix à tendance à produire plus de réalisation de liaison. Côté donne l'exemple : *les gens obéirent* ; jamais prononcé [leʒɑ̃zobeir] en lecture à haute voix. Laks (2009) compare la fréquence de réalisation de la liaison après les combinaisons Préposition ou Conjonction + mot 2 et Adverbe + mot 2 selon le registre formel ou le registre informel. Laks remarque que la liaison a été réalisée dans 78% des cas en registre formel, et seulement 47% des cas en registre informel. Il ajoute que la différence est d'autant plus grande en considérant les invariables individuellement. En effet, il remarque que la liaison après le mot *pas* est réalisée dans 78% des cas en registre formel et seulement 1,5% des cas en registre informel. Ces données montrent l'influence du registre sur la réalisation de la liaison; elle peut être très prononcée en registre formel et très peu prononcée en registre informel.

Adda-Decker (2012) arrive à la même conclusion en étudiant la liaison dans la parole spontanée familière. Dans ce contexte qui semble être le plus courant dans la vie de tous les

jours, elle observe que les liaisons obligatoires ne sont pas totalement réalisées. En effet, selon ses données elle est réalisée dans 83,3% des cas. De plus, les liaisons facultatives sont seulement réalisées dans 11% des cas. Elle remarque que cela est peut-être dû au fait qu'en parole familière, de nombreux mots sont réduits temporellement. Selon ses données, le taux de réalisation totale des liaisons est de 36%, liaisons erratiques exclues.

4.4 Variation diastratique

La variation diastratique est la variation sociale et démographique. Elle prend en compte différents facteurs, comme la classe sociale, le niveau d'étude, mais aussi des facteurs comme l'âge et le sexe. Les études concernant ces facteurs sont complexes, car les facteurs interagissent beaucoup entre eux. Par exemple, la variation selon l'âge des locuteurs peut aussi faire partie d'une variation diachronique. De la même façon, la variation selon le niveau d'étude peut aussi faire partie de la variation diaphasique. Plusieurs auteurs ont étudié ces différents facteurs.

4.4.1 Variation selon l'âge et le sexe

Durand et al. (2011) étudient la variation de la liaison selon l'âge des locuteurs. Selon eux, la liaison est plus réalisée par les locuteurs plus âgés. Ils remarquent que la différence est nette pour les plus de 60 ans, mais en ce qui concerne la différence entre les locuteurs entre 20 et 40 ans et ceux de moins de 20 ans, elle est plus visible en conversation qu'en lecture à voix haute. Durand et al. (2011) récoltent les données suivantes:

	Moins de 20 ans	Entre 20 et 40 ans	Entre 40 et 50 ans	+ de 60 ans
% total de réalisation	42,26	45,83	47	51,57
% de réalisation en conversation	38,74	42,25	43,88	47,95
% de réalisation	56,56	56,84	57,93	64,33

en lecture				

Selon ces données, nous pouvons voir que selon le pourcentage total de réalisation, plus les locuteurs sont âgés plus ils réalisent la liaison; ce qui prouve l'idée que la liaison est de moins en moins réalisée. Cette évolution se vérifie aussi en ne regardant que la liaison en conversation et que la liaison en lecture à voix haute, même si la différence est moins évidente. En effet, le pourcentage de réalisation de la liaison en lecture à voix haute est quasiment la même chez les moins de 20 ans et chez les locuteurs qui ont entre 20 et 40 ans. Selon Durand et al., ce résultat est expliqué par deux hypothèses. La première est que les jeunes participent activement à l'évolution du français. La deuxième est que les locuteurs plus âgés sont beaucoup moins sensibles aux changements (Durand et al. écrivent "gardiens du temple").

Cependant, bien que cette variation selon l'âge est partagée par de nombreux auteurs, Meinschaefer et al. (2015) en analysant leur corpus "C-Oral-Rom", trouvent des résultats opposés. En effet selon leurs données, les locuteurs de moins de 40 ans prononcent moins la liaison que les locuteurs de plus de 40 ans (liaison réalisée dans 32% des cas pour les locuteurs de moins de 40 ans, et 24% pour les locuteurs de plus de 40 ans).

Selon Durand et al. (2011), les données du corpus PFC manquent de données pour comparer la réalisation de la liaison selon le sexe des locuteurs, cependant il n'y a pour l'instant aucune différence significative. Ils précisent que l'étude de 2008 de D. Ranson arrive à la même conclusion. Cette conclusion est aussi partagée par Mallet (2008). Cependant, d'autres études ont montré des différences. C'est le cas de Meinschaefer et al. (2015); selon leurs données, les femmes réalisent la liaison plus fréquemment (dans 36% des cas, pour 21% des cas pour les hommes). Malécot (1975) et De Jong (1994) arrivent à la même conclusion. De plus, selon les données de Meinschaefer, la différence de variation de la liaison selon l'âge est plus forte chez les hommes que chez les femmes. En effet, chez les hommes, les locuteurs de moins de 40 ans prononcent significativement plus la liaison que les locuteurs de plus de 40 ans (dans 31% des cas chez les plus jeunes, alors qu'elle n'est prononcée que dans 14% des cas chez les plus âgés). Tandis que chez les femmes, la différence est moins importante (dans 32% des cas chez les plus jeunes, et 40% chez les plus âgées).

Selon les données des différents auteurs, nous pouvons conclure que de nouvelles enquêtes à plus grande échelle sont nécessaires pour affirmer une différence de réalisation de

la liason selon le sexe. Cependant, la différence selon l'âge est significative, et elle est partagée par de nombreux chercheurs.

4.4.2 Variation selon les années d'études

Selon Bourdieu (1979) l'usage de la langue dépend de la position sociale. Les premières propositions face à cette variation venaient à dire que les locuteurs qui ont une position sociale élevée maîtrisent le registre soutenu, où la liaison est la plus réalisée. C'est une idée qui est partagée par de nombreux auteurs. En effet, selon Gadet (2001), l'usage de la langue est un indicateur social très fort. Selon de nombreux auteurs, le registre de langue a une forte influence; plus le registre de langue est élevé, plus la liaison est réalisée.

Selon les données de Meinschaefer et al. (2015), les locuteurs avec un niveau d'éducation inférieur prononcent la liaison plus fréquemment que les locuteurs avec un niveau d'éducation plus haut (dans 30% des cas contre 23% des cas). Ils ajoutent que cette différence n'est pas assez haute pour être significative. Les résultats de l'étude de Malet (2008) arrivent à la même conclusion. En effet, les différences sont trop minimes pour être significatives. De plus, ce sont même les collégiens qui prononcent le plus la liaison. Nous pouvons donc conclure que selon ces données le nombre d'années d'études n'a pas d'influence significative.

Cependant Meinschaefer remarque que, bien que cette variation ne soit pas visible chez les hommes, elle est visible chez les femmes. En effet, selon ses données, le pourcentage de réalisation de liaison est plus élevé chez les femmes qui n'ont pas de diplôme à l'université. Elles prononcent la liaison dans 53% des cas, tandis que les femmes ayant un diplôme à l'université la prononcent dans 21% des cas. Chez les hommes, cette différence n'est pas significative : les hommes n'ayant pas de diplôme réalisent la liaison dans 18% des cas, et ceux qui ont un diplôme la réalise dans 21% des cas.

Cependant, étudier cette variation est complexe, car la classe sociale est un terme assez flou et pas assez objectif. Les chercheurs ont donc préféré utiliser des données objectives et quantifiables comme le niveau des études ou la profession. Ces catégories peuvent ne pas être suffisantes pour décrire une variation de réalisation de la liaison selon des facteurs sociaux.

Chapitre 5

Le *rendaku*

Le *rendaku* (連濁) est un phénomène de sandhi interne du japonais, aussi appelé "voisement séquentiel" en français. Contrairement à la liaison française, c'est un sandhi qui ne se déroule pas à la frontière des mots, mais à la frontière des morphèmes. Le rendaku est le voisement de la consonne initiale du mot 2 dans les mots composés ou préfixés. C'est un des sujets qui a été le plus étudié en phonologie japonaise. Il est représenté dans les exemples 1) et 2) suivants :

1) [ori] + [kami] → origami (*pliage* + *papier* → *origami;* art du pliage du papier).
2) [tomo] + [tachi] → tomodachi (*ami* + suffixe du pluriel → *ami*; le sens du pluriel a disparu)
3) [setsu] + [fuku] → seppuku (*couper* + *ventre* → *couper le ventre*; suicide rituel japonais consistant à s'ouvrir l'abdomen)

Nous pouvons constater dans l'exemple 1) et 2) le voisement des occlusives [k] et [t] qui deviennent [g] et [d]. Takayama (1995) remarque que le *rendaku* s'alterne des fois avec une gémination consonantique, comme c'est le cas dans l'exemple 3). Nous allons donc voir en quoi le *rendaku* peut se comparer à la liaison française; ces deux phénomènes sont complexes et multifactoriels, et ont ainsi suscité un grand intérêt chez les chercheurs.

5.1 Comparaison phonologique

Nous pouvons comparer ces deux phénomènes sur le facteur phonologique. Peut déjà être observé le fait que le *rendaku* et la liaison française sont tous les deux dépendants d'un contexte phonologique; les deux occurrent selon des contraintes phonologiques. En effet, comme nous l'avons vu, la liaison française a besoin d'un contexte phonologique précis pour

qu'il y ait un contexte de liaison. Le mot 1 doit avoir une finale consonantique, et le mot 2 doit avoir une initiale vocalique. Quant au rendaku, il a lui aussi une contrainte phonologique. En effet, la première more du deuxième composant doit être consonantique, puisqu'il s'agit d'un voisement consonantique. De plus, il y a une contrainte phonologique appelée "Loi de Lyman". Cette loi suppose que le *rendaku* ne s'applique pas s'il y a une obstruante voisée dans la seconde more du deuxième composant. Prenons l'exemple suivant :[*Hitori*] + [*tabi*] → *hitoritabi (une personne/seul + voyage → voyager seul*). Le deuxième composant de cette séquence est *tabi*. Nous pouvons constater que la deuxième more contient [b]. C'est donc une contrainte qui empêche le *rendaku* dans cet exemple: *voyager seul* se dit *hitoritabi* et non *hitoridabi*. Liste non exhaustive des contraintes bloquant la production du *rendaku:*

1) Dans les morphèmes d'origine sino-japonaise
   *idô + sya → zidôsya *zidôzya (automatique + voiture → automobile)*
2) Dans les emprunts aux langues occidentales
   *hotto + kôhî → hottokôhî *hottogôhî (chaud + café → café chaud)*
3) Pour éviter la succession d'un même segment (Satô 1980)
   *tobi + hi → tobihi * tobibi (sauter (forme nom.) + feu → feu qui se propage)*

Selon Yamaguchi (1988), les contraintes phonologiques empêchant le *rendaku* sont cependant nombreuses, et ne permettent pas à elles seules d'expliquer la présence ou l'absence de rendaku.

Nous avons vu que la liaison crée des changements phonétiques. En effet, la consonne finale muette "s" est aussi voisée et donne [z] en contexte de liaison. Ce voisement peut être comparé au voisement séquentiel japonais ([t] et [k] deviennent respectivement [d] et [g]). De plus, nous avons vu la théorie selon laquelle la consonne de liaison est flottante, et ne peut s'ancrer que dans un contexte qui le lui permet (Encrevé 1988)[28]. Dans un cadre de phonologie autosegmentale, Goldsmith (1976) propose une théorie pour le *rendaku*. Selon Goldsmith, le *rendaku* peut être traité en tant que segment flottant; la caractéristique flottante [+ voisement].

Il n'y a aucun enchaînement causé par le *rendaku*. Nous avons cependant fait remarquer que le *rendaku* s'alterne des fois avec une gémination consonantique. Cette gémination consonantique donne une nouvelle construction moraïque, qui est visible selon

28 voir p.38

notre exemple précédent. *setsu* (couper) contient les deux mores *se* et *tsu*; *fuku* contient les mores *fu* et *ku*. Après le *rendaku*, le mot *seppuku* est constitué des mores suivantes : *sep*, *pu*, *ku*. Il est en même pour un autre rare phénomène de sandhi en japonais : le *renjō* (連声). Dans la plupart des cas, ce phénomène concerne la consonne nasale [N] finale du premier morphème. Similairement à l'enchaînement en français, dans certains cas cette consonne devient [n] en formant une nouvelle more avec la voyelle initiale du morphème suivant. Nous avons par exemple le mot *tennō* (天皇, empereur). Il est constitué de *ten* + *ō*, et devient tenn*ō* avec les mores suivantes : ten et n*ō*. Ce phénomène est le plus similaire à l'enchaînement français comme théorisé par Encrevé, avec un processus similaire à la resyllabation.

5.2. Comparaison morphosyntaxique

Nous avons vu que le facteur phonologique ne suffit pas à décrire les présences ou non de la réalisation de la liaison; il y a différents facteurs dont le facteur morphosyntaxique[29]. En effet, la tripartition de la liaison est une preuve que le facteur phonologique est insuffisant; sinon toutes les liaisons seraient catégoriques. Nous avons vu que la cohésion syntaxique des éléments à un rôle important.

Pour le *rendaku*, ce contexte phonologique n'est pas suffisant non plus. En effet, si le rendaku était un phénomène purement phonologique, alors ses occurrences seraient aussi systématiques ; or ce n'est pas le cas. Cependant, nous pouvons remarquer que la tripartition de la liaison (liaison catégorique, variable et erratique) ne s'applique pas au *rendaku* car ces mots composés ou préfixés deviennent une nouvelle unité lexicale ; la production ne dépend pas des locuteurs ni du contexte. Le *rendaku* n'a donc aucune variation sociolinguistique. Cependant nous pouvons observer, notamment dans les noms propres, où une même combinaison peut avoir différentes réalisations, dont une avec le voisement séquentiel, et une sans. C'est aussi le cas pour quelques séquences qui peuvent être réalisées soit avec soit sans le *rendaku*. C'est le cas pour les exemples suivants d'après Labrune (1999)[30] :

29 voir p.9
30 Notons que la méthode de romanisation utilisée par Labrune est la méthode Kunrei; hors j'ai utilisé la méthode Hepburn dans mes premiers exemples, plus proche de la réalisation du japonais selon la réalisation française de l'alphabet latin.

1) waru + kuti → warukuti ou waruguti (*mauvais + bouche → médisance*)
2) kenkyû + syo → kenkyûsyo ou kenkyûzyo (*recherche + lieu → centre de recherches*)
3) nori + tuke → norituke ou noriduke (*colle + mettre (forme nom) → collage*)

Nous avons vu que Delattre (1947) a dressé un tableau des liaisons catégoriques, variables et erratiques selon les catégories grammaticales afin d'en faire ressortir quelques règles[31]. De plus, ces catégories ont été revisitées et corrigées par différents auteurs comme Mallet (2008) et Durand et Lyche (2008), qui donnent les contextes de liaison dans les types de la tripartition selon des facteurs morphosyntaxiques. Un travail similaire a été fait pour le *rendaku*. Labrune donne une liste non exhaustive des combinaisons grammaticales qui empêchent la création du rendaku :

1) Verbe + verbe
   wakati + kaku → wakatikaku (séparer + écrire → écrire en laissant des blancs entre les mots)
2) Complément d'objet direct + le verbe associé
   e + kaki → ekaki (dessin + tracer (forme nom) → dessin)
3) Composés exprimant la coordination
   yama + kawa → yamakawa (montagne + rivière → montagnes et rivières)

Cependant ces exemples ont des exceptions. En ce qui concerne l'exemple 3), cette absence montre d'autant plus la motivation morphologique. En effet, le sens est *montagnes et rivières*, la cohésion syntaxique des deux composants étant faible, le *rendaku* ne s'applique pas. Par exemple, dans l'exemple yama + kawa → yamagawa (montagne + rivière → rivière de montagne), les deux éléments ont une cohésion syntaxique plus forte, le rendaku s'applique donc et le résultat est *yamagawa*.

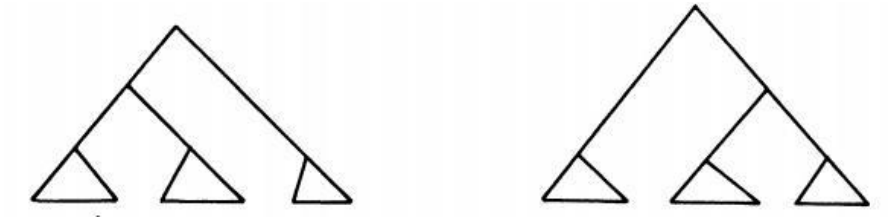
Cette influence du facteur morphosyntaxique est aussi visible dans la comparaison des exemples suivants la construction : nise + sakura + matsuri (faux + cerisier + festival). Cette construction peut avoir deux sens différents :

1) *le festival des faux cerisiers*

31 voir p.10.

2) *le faux festival des cerisiers*

Dans l'exemple 1), *faux* est syntaxiquement lié à *cerisiers*, après le rendaku la construction est donc *nise-zakura-matsuri* avec le voisement. Dans l'exemple 2), *faux* est syntaxiquement lié à *festival*, la construction est donc *nisesakuramatsuri.* Selon Itô (1986), nous avons affaire à une paire minimale dans la construction syntaxique suivante :



nise (s→z)akura matsuri nise sakura matsuri

Cette condition appelée Right Branch Condition ("Condition de la branche de droite") a été théorisée par Otsu (1980). Selon lui, le *rendaku* ne s'applique qu'à l'élément le plus à droite au niveau le plus bas de la structure des composants. Cet effet est similaire à la différence de réalisation de la liaison dans les exemples *Allez-vous écouter ?* Et *Allez-vous écouter ;* et aussi dans la différence entre *Un marchand de draps [z]anglais* et *Un marchand de draps// anglais* vus plus tôt.

Nous pouvons voir que le *rendaku* et la liaison sont deux phénomènes de sandhi complexes et que la production des deux est due à des facteurs multiples. Leurs similitudes sont limitées mais nous pouvons remarquer qu'ils suivent les mêmes processus dans certains cas, des processus selon des facteurs aussi bien phonologiques que morphosyntaxiques.

Conclusion

Le but de ce mémoire est de revenir globalement sur les différentes études concernant la réalisation de la liaison, ainsi que les différents cadres associés. C'est un phénomène rare et complexe, produit par de multiples facteurs. A été abordé le facteur phonologique et morphologique, mais aussi les différents autres facteurs, comme le facteur lexical et le facteur sociolinguistique, afin d'élargir le champ de compréhension et de mieux cerner les futurs enjeux, les différents questionnements et les différentes zones d'ombre restants. A aussi été abordé la comparaison avec le *rendaku* japonais afin de constater les similitudes entre la liaison français et un exemple de sandhi d'une langue de typologie différente. Ces deux phénomènes ayant de multiples facettes et ayant été étudiés par de nombreux chercheurs, il est pertinent d'étudier ces facettes et de les mettre en commun. Nous avons vu que les facteurs de la réalisation de la liaison ne font pas consensus, il y a différentes théories opposées, ainsi que différents résultats observés. Certains questionnements mériteraient d'être étudiés à plus grande échelle et avec de plus grands corpus. Comme par exemple certaines variations diastratiques dont les résultats ne donnent pas de réponses claires. J'ai aussi fait une étude acoustique afin de prouver la théorie de Grammont. Et cela car, en effet, cette théorie me paraît être pertinente pour expliquer cette tendance qu'a la liaison à être de moins en moins réalisée. En effet, si la non liaison est posée comme la résolution d'un problème phonologique, cette observation de la disparition progressive de la liaison et cette tendance qu'ont les liaisons à entrer dans la catégorie des liaisons variables sont difficiles à justifier. J'ai donc soutenu la théorie selon laquelle le hiatus ne pose pas de problème aux locuteurs, et même l'idée selon laquelle, au contraire, le hiatus prononcé en français est assez harmonieux pour être préféré en opposition à la liaison. Le registre familier est observé comme produisant un débit de parole plus élevé et pourrait être un des principaux facteurs concernant la disparition des liaisons. Le raccourcissement des productions peut donc aussi être expliqué par ce facteur.

Références

- Adda-Decker, M., de Mare¨uil, P. B., and Lamel, L. (1999). Pronunciation variants in french: schwa and liaison. In Proceedings of the XIVth International Congress of Phonetic Sciences, San Francisco, p.2239–2242.

- Adda-Decker, M., Fougeron, C., Gendrot, C., Delais-Roussarie, E. & Lamel, L. (2012). La liaison dans la parole spontanée familière : une étude sur grand corpus. Revue française de linguistique appliquée, XVII, p.113-128.
- Ågren, J. (1973). Études sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique: Fréquence et facteurs. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, p.141.
- Branca-Rosoff, S. (2013). *Entretien de Nicole Noroy 1* (Version 1). Langage et langues : description, théorisation, transmission. https://doi.org/10.34847/COCOON.4D461807-4D4A-3042-8566-670BAC363259
- Branca-Rosoff, S. (2013). *Entretien de Marie-Hélène Matera et de Mireille Masson 1* (Version 1). Langage et langues : description, théorisation, transmission. https://doi.org/10.34847/COCOON.821100C0-F05B-374B-9458-8BD9DF4FDB20
- Bybee, J. (1985). Morphology: A study of the relation between meaning and form. Amsterdam : John Benjamins, [Typological Studies in Language, 9] 1985. XII, p.235.
- Bybee, J. (2005). La liaison: effets de fréquence et constructions. Langages 158: p.24-37.
- Clédat, L. (1917). Manuel de phonétique et de morphologie. Paris : Hachette.
- Côté, M. (2005) Le statut lexical des consonnes de liaison. In: Langages, 39e année, n°158, La liaison : de la phonologie à la cognition ; doi : https://doi.org/10.3406/lgge.2005.2663, p.66- 78.
- Côté, Marie-Hélène (2010) Le statut des consonnes de liaison: l'apport de données du français laurentien. In 2e Congrès Mondial de Linguistique Française, New Orleans[www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=issues&view=proceedings &Itemid=287 &lang=fr], p.66-78.
- Coustenoble, H. et Armstrong, L. (1934) Studies in French intonation. Cambridge, W.Heffer & Sons, Ltd.
- De Jong, D. (1971) La sociophonologie de la liaison orléanaise. Symposium on Romance langages, p.95-129.
- De Jong, D. (1993) Sociophonological aspects of Montreal French liaison. In William J. Ashby, p.127-137.
- Delattre, P. (1947). La liaison en français : Tendances et classifications. The French Review 21, p.148-157.
- Delattre, P. (1956). La fréquence de la liaison facultative en français. The French Review, n°30, p.48-54.

- Delattre, P. (1955). Les facteurs de la liaison facultative en français. The French Review, n°29, p.42-49.
- Delattre, P. (1966). Studies in French and comparative linguistics. Mouton : The Hague.
- Dell, F. (1973/1985). Les règles et les sons. 2nd edition, 1985. Paris: Hermann
- Durand, J. et Lyche, C. (2003). Le projet 'Phonologie du Français Contemporain' (PFC) et sa méthodologie. In E. Delais et J. Durand (ed.), Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, p.212-276.
- Durand, J. et Lyche, C (2008) French liaison in the light of corpus data. Journal of French Language Studies Journal of French Language Studies, 18(1), p.33-66. doi:10.1017/S0959269507003158
- Durand, J., Laks, B., Calderone, B. & Tchobanov, A. (2011). Que savons-nous de la liaison aujourd'hui ? Langue française, 1(1), 103-135. https://doi.org/10.3917/lf.169.0103
- Encrevé, P. (1988). La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français. Paris : Seuil
- Fouché, P. (1959). Traité de prononciation française. Paris : Klincksieck
- Fougeron, C., Goldman J.P., Dart A., Guélat L. & Jeager C. (2001). Influence de facteurs stylistiques, syntaxiques et lexicaux sur la réalisation de la liaison en français. 8ème Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles. Tours, France.
- Fougeron, C. et Delais-Roussarie, E. (2004). Liaisons et enchaînements: «Fais_en à Fez_en parlant», Laboratoire de Phonétique et Phonologie, CNRS/Sorbonne Nouvelle, Paris UMR 5610-ERSS, CNRS/Université de Toulouse 2, Toulouse, p.1-5.
- Gadet, F. (2007) La Variation sociale en français. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Ophrys, 2006
- Grammont, M. (1914). Traité de prononciation française. Paris : Delagrave.
- Grevisse, M. (1969). Le bon Usage. Gembloux : Duculot
- Herslund, M. (2011). French external sandhi: the case of liaison. In H. Andersen (Ed.), *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe* (pp. 85-92). Berlin, New York: De Gruyter Mouton. https://doi.org/10.1515/9783110858532.85, p.85-92.
- Itô, J., & Ralf-Armin Mester. (1986). The Phonology of Voicing in Japanese: Theoretical Consequences for Morphological Accessibility. *Linguistic Inquiry*, *17*(1), 49-73. Retrieved June 6, 2021, from http://www.jstor.org/stable/4178471

- Kubozono, H. (2005). Rendaku: Its domain and linguistic conditions. In: Jeroen van de Weijer, Kensuke Nanjo & Tetsuo Nishihara (eds.), p.5–20.
- Klausenburger, J. (1974). Rule inversion, opacity, conspiracy: French liaison and elision. Lingua 34, p.167-169.
- Labrune, L. (1999). Variation intra et inter langue : le rendaku en japonais et le saisios en coréen », *Cahiers de Grammaire 24*, Université Toulouse le Mirail, pp.117-152.
- Laks, B. (1977). Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute des /r/ dans les groupes consonantiques finals. Langue française, n°34, p.109-125
- Laks, B. (2005). Phonologie et construction syntaxique- : la liaison, un test de figement et de cohésion. Linx, n°53, p.155-171.
- Laks, B. (2010). *PFC: Enquête Paris Centre ville* (Version 1). Équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique; Université d'Oslo; Université de Tromsø; Modèles, Dynamiques, Corpus. https://doi.org/10.34847/COCOON.9F8484A6-832C-3516-AFBD-29601AE9204C
- Langlard, H. (1928). La Liaison dans le français. Paris : Champion
- Mallet, G. (2008). La liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC
- Meinschaefer, J. Bonifer, S., et Frisch, C. (2015). Variable and invariable liaison in a corpus of spoken French. *Journal of French Language Studies, 25*(3). doi:10.1017/S0959269515000186, p.367-396
- Meunier, C. (2007) Phonétique acoustique : Phonétique acoustique. Auzou P. Les dysarthries, Solal, p.164-173
- Morin, Y. et Kaye, J.. (1982). The syntactic bases for French liaison. *Journal of Linguistics* 18, p.296.
- Morin, Y.-C. (2003) [1998]. Remarks on pronominal liaison consonants in French. In: Ploch, S.. (ed.) *Living on the Edge. 28 Papers in Honour of Jonathan Kaye*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter, p.385-400.
- Morin, Y.-C. (2000). Le français de référence et les normes de prononciation. *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n°26, p.91-135.
- Morin, Y.-C. (2005). La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus. Réflexions sur son évolution historique. *Langages*, 158, p.8-25
- Malécot, A. (1975). French Liaison as a Function of Grammatical, Phonetic and Paralinguistic Variables. Phonetica, n°32, p.160-178.
- Okumura, M. (1980) Rendaku. In: Kokugogakkai (ed.) Kokugogaku jiten, p.925–926. Tokyo: Tōkyōdō.

- Otsu, Y. (1980) Some Aspects of Rendaku in Japanese and Related Problems, in A. Farmer and Y. Otsu, eds., Theoretical Issues in Japanese Linguistics (MIT Working Papers in Linguistics 2), Department of Linguistics and Philosophy, Cambridge, Massachusetts, p.207- 228.
- Plénat, M. (2008). La liaison « obligatoire » avec et sans enchaînement, Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08, 1657-1667. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Pomino, N; Stark, E (2016). Plural marking in French NA/AN combinations: What liaison can tell us. Zeitschrift für Sprachwissenschaft, 35(2), p.12-15, 20-25.
- Pomino, N. et Stark, E. (2019) "Proper name-marking via liaison in French" STUF - Language Typology and Universals, vol. 72, no. 4, 2019 https://doi.org/10.1515/stuf-2019-0024
- Schane, S. (1968) French phonology and morphology, Cambridge M.I.T. Press
- Soum-Favaro, C. Coquillon, A. Chevrot, J. (2014). La liaison : approches contemporaines
- Ternes, E. (1977). Konsonantische Anlautveränderungen in den keltischen und romanischen Sprachen. Romanistisches Jahrbuch 28, p.17-53
- Tranel, B. (1974). The Phonology of Nasal Vowels in Modern French. Ph.D Dissertation : University of California.
- Tranel, B. (1981) Concreteness in generative phonology. Evidence from French (Berkeley/Los Angeles/London: University of California Press).
- Tranel, B. (1996), "French liaison and elision revisited: a unified account within Optimality Theory", in C. Quicoli, M. Saltarelli & M. L. Zubizarreta (eds), Aspects of Romance Linguistics, Washington: Georgetown University Press
- Tranel, B. (2000). Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité. Langue française L26. p.39-72.
- Yamaguchi, Y. (1988). Kodaigo no hukugôgo ni kansuru iti kôsatu, in Nihongogaku 7-5, p.4-12.